



ACADÉMIE
DE GRENOBLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ÉCOLE, NOTRE AVENIR



ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026



SOMMAIRE

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACADÉMIE DE GRENOBLE

P.7

I. UNE ÉCOLE EXIGEANTE POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

P.13

1. Mieux former les personnels pour mieux accompagner les élèves P.15

- 1.1 La formation continue, levier d'attractivité
- 1.2 Formations efficaces : des formations sur mesure pour répondre aux besoins

2. Mieux former les professeurs pour mieux faire réussir les élèves P.21

- 2.1 Accompagner jusque dans la classe aux gestes professionnels efficaces et équitables
- 2.2 Changer de regard : inspecteurs en immersion
- 2.3 Les Résidences pédagogiques : des formations ancrées dans les territoires
- 2.4 Pégase : un pont entre enseignants et chercheurs pour faire évoluer les pratiques

3. Renforcer les savoirs fondamentaux dès la maternelle P.31

- 3.1 Petite enfance – école maternelle : tisser la continuité éducative et des transitions réussies
- 3.2 L'accompagnement des nouveaux programmes de mathématiques «manipuler, représenter, abstraire»
- 3.3 Expérimentation PE en REP+ : objectif 6e

4. Faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour les jeunes et un partenaire clé pour les entreprises P.39

- 4.1 Valoriser les talents au lycée professionnel : activités optionnelles
- 4.2 Profan : programme de formation au service des compétences transversales

FOCUS | Professeurs associés P.45

II. UNE ÉCOLE PROTECTRICE POUR TOUTE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

P.49

5. Garantir un cadre d'apprentissage propice à la réussite des élèves P.51

- 5.1 Lutte contre le harcèlement à l'école
- 5.2 Expérimentation | Justice restaurative
- 5.3 Prévenir les armes à l'école : l'exemple à Saint Martin d'Hères

FOCUS | Portable en pause : une académie pionnière P.59

6. Inscrire la santé au cœur de l'école P.61

- 6.1 Respect, égalité, prévention : EVAR EVARS et la santé mentale
- 6.2 Plan santé scolaire | une organisation renforcée au sein de l'académie de Grenoble

FOCUS | Vivre ensemble : développer l'empathie et les CPS P.67

7. Une politique RH tournée vers l'humain P.69

- 7.1 Académie Engagée au service de la QVCT| Projet IMPULSE
- 7.2 Du PEPS à tous les étages: «Participe et Engage-toi pour ta santé»
- 7.3 Une académie qui innove| PROJET MARRS: recruter et remplacer autrement

FOCUS | Une académie solidaire P.77

III. UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE POUR ASSURER L'AVENIR DE CHAQUE ÉLÈVE

P.81

8. Garantir l'accès à l'école pour tous P.83

- 8.1 Améliorer les dispositifs de l'École inclusive

FOCUS | Déploiement des PAS : une académie qui s'engage pour mieux répondre aux besoins particuliers des élèves P.87

9. Renforcer l'égalité filles-garçons à l'école P.89

- 9.1 Plan Filles et STEM | Oser les sciences

FOCUS | Labellisation «Egalité +» P.93

10. Consolider l'Égalité des chances dans tous les territoires P.95

FOCUS | TER : accompagner tous les parcours P.97

- 10.1 CITES EDUCATIVES | Valence (Drôme) rejoint le réseau

11. Les stages de 2nde : l'orientation en action P.101

12. Transmettre les valeurs de la République pour former des citoyens P.105

- 12.1 120 ans de la loi de 1905
- 12.2 Le nouveau programme EMC: Nathalie Reveyaz, IA-IPR HG nous en parle
- 12.3 KESAKO| La parole aux élèves élus

13. Promouvoir la pratique du sport à l'école P.113

- 13.1 Le label «Génération 2030»: développer une culture alpine responsable et accessibles à tous

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACADÉMIE DE GRENOBLE

LES ÉLÈVES

603 239

écoliers, collégiens et lycéens ⁽¹⁾ soit :

317 245
élèves du 1^{er} degré

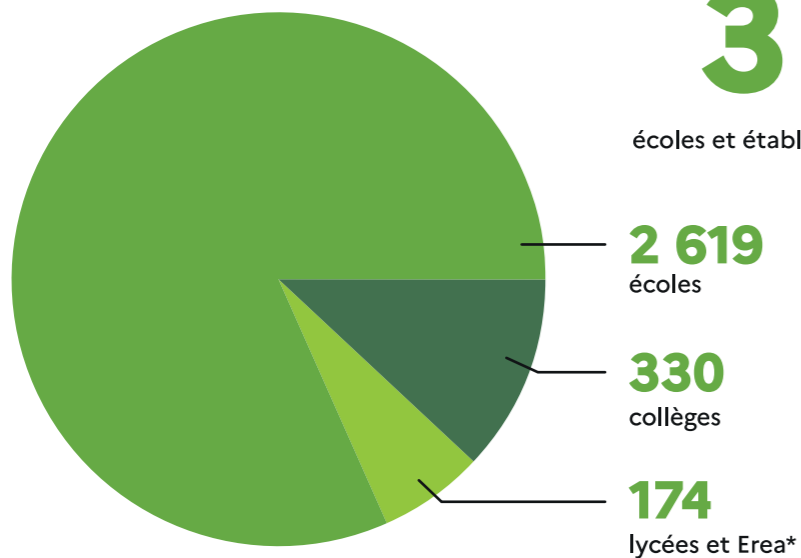
285 994
élèves du 2^d degré



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

3 123

écoles et établissements du 2^d degré ⁽²⁾ soit :



(1) Public et privé sous contrat, prévision rentrée 2024 - compris les apprentis du 2nd degré. (2) Public et privé sous contrat, rentrée 2024. (3) Année civile 2022, données provisoires. (4) Hors Segpa. (5) Session 2024, données provisoires. Les données portent sur la France métropolitaine, les départements et régions d'outre-mer. *Erea : établissement régional d'enseignement adapté

PERSONNELS

43 589

enseignent à des élèves des 1er et 2d degrés ⁽²⁾

15 720

agents administratifs et d'encadrement

LA DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE ET PAR AN ⁽³⁾

7 910 €
par élève
du 1^{er} degré

9 520 €
par collégien

11 940 €
par lycéen général
et technologique

13 760 €
par lycéen
professionnel

LA TAILLE DES CLASSES ⁽²⁾

PREMIER DEGRÉ

22,7 Nombre moyen
d'élèves par classe
en **préélémentaire**

22 Nombre moyen
d'élèves par classe
en **élémentaire**

SECOND DEGRÉ

26,1 Nombre moyen d'élèves
par classe dans les
formations en **collège** ⁽⁴⁾

18,4 Nombre moyen d'élèves
par classe dans les
formations **professionnelles**
en **lycée**

30,1 Nombre moyen d'élèves
par classe dans les
formations **générales et**
technologiques en **lycée**

LES DIPLÔMES ⁽⁵⁾

Taux de réussite au **diplôme national du brevet (DNB)**



Taux de réussite au **baccalauréat**

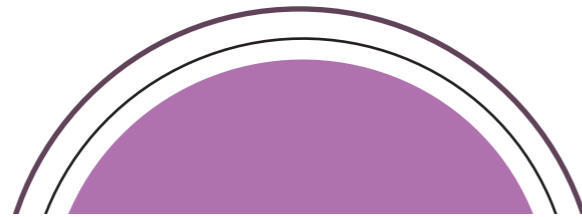


RÉTROSPECTIVE 2024-2025,

ce qui s'est passé dans l'académie

Académie de Grenoble @acgrenoble

Encourager les filles à oser les sciences. Au lycée Stendhal, des élèves ont échangé avec des scientifiques de l'Institut Neel autour de la BD Ébullitions et de leurs propres BD sur l'Effet Matilda. Un moment riche pour découvrir les métiers et briser les stéréotypes #EgalitéFH



Académie de Grenoble @acgrenoble

Accueilli par les personnels et élèves du lycée F. Buisson, le recteur a découvert un établissement particulièrement engagé pour l'égalité filles-garçons, niv.2 de ce label. L'occasion de valoriser notamment le marrainage d'Helene Courtois, astrophysicienne au parcours inspirant.



Académie de Grenoble @acgrenoble

À l'occasion de sa visite au collège La Garenne, le recteur a eu le plaisir de rencontrer les élèves élus au CVC, les élèves ambassadeurs NAH et adultes référents. Des élèves impliqués dans la vie de leur établissement ! 🙌



Académie de Grenoble @acgrenoble

La Savoie en mouvement avec la ministre des Sports et le recteur de l'@acgrenoble !

Immersion à l'école de Bellcombe où le sport fait partie du quotidien des élèves. Du Goalball aux fresques olympiques, une école qui fait vivre les valeurs du sport et de l'inclusion ! 🏆 #G24



Académie de Grenoble @acgrenoble

Présence du recteur ce matin à l'école de Puygros (73) pour découvrir la Cogni'classe, un projet #CNR novateur.

🎯 Objectif : mobiliser les sciences cognitives pour renforcer l'attention, la mémorisation, l'autonomie et le bien-être des élèves dans des espaces repensés



Académie de Grenoble @acgrenoble

Le recteur a échangé avec les professeurs et l'équipe de direction autour des séances d'1h20 : un levier pour diversifier les pratiques, installer des rituels pédagogiques, renforcer l'accompagnement des élèves et contribuer à un climat scolaire plus serein dans un contexte REP.



Académie de Grenoble @acgrenoble

🇬🇧 À Fontaine, le recteur a observé la mise en œuvre du dispositif #EMILE à l'école Robespierre : 3 classes, des enseignants investis, et des apprentissages en anglais intégrés aux mathématiques, à la géométrie ou lors d'activités ludiques et collaboratives. 🇬🇧




Académie de Grenoble @acgrenoble

🏫 En visite à l'école Jean Mermoz, le recteur salue une pédagogie ancrée dans les pratiques équitables et efficaces : le dispositif CLA, porté par le CAREC.

Agir concrètement pour l'équité, développer la réflexivité des élèves et outiller les équipes.






**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*





I. UNE ÉCOLE
EXIGEANTE
POUR LA
RÉUSSITE DE
TOUS LES ÉLÈVES



PARTIE I

1. Mieux former les personnels
pour mieux accompagner
les élèves

1.1 La formation continue, levier d'attractivité

De quoi parle-t-on ?

→ Une **stratégie nationale pluriannuelle (4 ans)** de formation continue pour tous les personnels.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

→ Objectifs :

- proposer une **offre cohérente, articulée** entre national et académique ;
- **accompagner les personnels** tout au long de leur carrière ;
- faire de la formation un **levier d'attractivité et de fidélisation** ;
- une **dynamique qui s'intègre** dans la stratégie RH 2026 ministérielle



À RETENIR EN 2025-2026

→ **8 axes prioritaires**, dont notamment :

- axe 1 : valeurs de la République ;
- axe 2 : gestes professionnels pour la réussite des élèves ;
- axe 5 : école inclusive ;
- axe 6 : santé, bien-être, qualité de vie au travail ;
- axe 7 : transitions écologiques et numérique.

→ L'académie de Grenoble :

- des **formations** déployées au plus près des contextes d'exercice d'ici 4 ans ;
- **évaluations systématiques** des formations ;
- **développement des formats hybrides**, sur temps longs (alternance théorie/pratique/observation) ;
- accent sur **intelligence artificielle** et **transition écologique**.

EN PRISE AVEC LES ENJEUX SOCIÉTAUX

→ Une offre académique en cohérence avec les enjeux sociétaux majeurs : **écologie, numérique, IA**.

→ Une **ambition** : rendre chaque formation **ancrée, évaluée et évolutive**.

→ Trois priorités stratégiques pour Grenoble :

1. **Accompagner tous les personnels** tout au long de leur carrière.
2. **Construire des parcours** en proximité.
3. **Déployer des formats efficaces** pour des **pratiques professionnelles efficaces**.



Le recteur a participé mercredi 14 mai aux Assises de la santé scolaire au théâtre Récamier à Paris. Santé mentale, attractivité et articulation des métiers, mobilisation de la communauté éducative : des échanges pour structurer une réponse durable aux besoins des élèves.



#PROXIMITÉ
#DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
#EFFICACITÉ #ATTRACTIVITÉ
#INNOVATION
#BIENÊTRE #ÉCOLOGIE
#IA

1.2 Formations efficaces : des formations sur mesure pour répondre aux besoins

De quoi parle-t-on ?

- Une formation efficace pour :
 - renforcer des compétences et de nouvelles capacités adaptées au contexte d'exercice ;
 - participer à l'amélioration des résultats du système éducatif sur les connaissances et compétences des élèves ;
 - accompagner la carrière des agents.
- Des formats efficaces pour :
 - répondre à un besoin de formation identifié et s'appuyer sur des objectifs clairs et explicites ;
 - alterner entre apports conceptuels, mises en situation et retours d'expériences ;
 - mettre en jeu des modalités de formation diversifiées, distancielles et présentiels, en concentrant les temps en présentiel sur des mises en situations, des échanges entre pairs et du partage d'expérience ;
 - s'inscrire sur un temps long.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



Jean-Christophe LARBAUD
Directeur de l'École Académique
de la Formation Continue

FOCUS

→ Des formations au plus près des besoins :

Chaque année, ce sont environ **115 000 journées stagiaires** qui sont déployées dans l'académie de Grenoble à destination de ses personnels. Un quart de ces formations se déroulent au plus près du contexte d'exercice des agents sous forme de formation d'initiative territoriale. Plus de la moitié de ces formations se déroulent sur des durées comprises entre deux et douze heures. Une réflexion est engagée pour rendre ces formations encore plus efficaces qu'elles ne le sont, notamment en augmentant leur déploiement dans le temps.

CHIFFRES CLÉS

→ Pour les enseignants du second degré et les personnels administratifs de l'académie de Grenoble, **20% des formations se déploient sur des parcours de formation pluriannuels.**

→ Format : 60% en présentiel / 30% en hybride / 10% en distanciel

→ 1/4 des formations sont des **formations d'initiative territoriale**. Etre au plus près du contexte d'exercice des agents pour répondre à des problématiques identifiées pour des personnels ou d'un réseau d'établissements

#PARCOURS
#FORMATDEFORMATIONEFFICACE
#PARCOURSPLURIANNUELS
#PROGRAMMEACADEMIQUEDEFORMATION
#JOURNEEDEFORMATION





PARTIE I

2. Mieux former les professeurs pour mieux faire réussir les élèves

2.1 Accompagner jusque dans la classe

De quoi parle-t-on ?

- **Nouveau format de formation continue** pour les enseignants de collège pensé comme un **levier de justice scolaire**.
- **Accompagnement long et exigeant** centré sur des **gestes professionnels efficaces et équitables**, ancré dans la classe (observations, essais, ajustements) et adossé à la recherche.
- **Parcours pluriannuel** : 2 années d'**accompagnement intensif** dans une trentaine de collèges volontaires, suivies d'une 3^{ème} année d'**autonomisation** des équipes et d'**évaluation**.
- **Dynamique collective** : choix des gestes par les équipes, **co-observations entre pairs**, mobilisation progressive des équipes de 6^e puis de 5^e pour des effets à l'échelle d'un niveau entier.
- **Des principes structurants** : former dans la durée ; partir de la réalité de la classe ; croiser les regards ; engager tous les acteurs (chefs d'établissement, inspecteurs, formateurs, enseignants référents) ; évaluer les effets.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR EN 2025-2026

- **Année 1 du parcours (2025-2026)** dans 30 collèges : diagnostic partagé, **sélection des gestes** prioritaires, **co-observations** et retours structurés.
- **Ciblage des 6^e** en priorité en 2025-2026 ; **préparation de l'extension aux 5^e** l'année suivante.
- **Accompagnement in situ** par des inspecteurs et des formateurs : apports de recherche, ateliers en classe, temps de **mutualisation** au sein des équipes.
- **Gouvernance et soutien au collectif** par un pilotage fort
- **Suivi-évaluation** : mise en place d'**indicateurs**, avec des jalons trimestriels, et un bilan intermédiaire en fin d'année pour ajuster l'Année 2.
- **Résultats attendus fin 2025-2026** : pratiques plus explicites et équitables, coopération renforcée des équipes, hausse de l'**engagement** et premiers signaux positifs sur les acquis des élèves.

EN QUELQUES MOTS

« Former les enseignants, au plus près des pratiques et sur la durée, pour des gestes efficaces et équitables qui font progresser les élèves. »

#FORMATION
#GESTESPROFESSIONNELS
#ACCOMPAGNEMENT #JUSTICESCOLAIRE
#CO-CONSTRUCTION

2.2 Changer de regard : inspecteurs en immersion

De quoi parle-t-on ?

→ Ce dispositif d'accompagnement pédagogique permet aux équipes de **solliciter le corps d'inspection pour les aider à traiter une question / problématique pédagogique collective** par l'intermédiaire d'une analyse de leur pratique professionnelle en dehors du contexte didactique disciplinaire.

→ En clair, il s'agit pour une équipe pédagogique de **définir une thématique commune sur laquelle le collectif souhaite réfléchir, travailler et approfondir** (engager les élèves dans les apprentissages, mieux différencier son enseignement...)

→ Un binôme d'inspecteurs se rend alors disponible pour les accompagner. Pour cela, après avoir circonscrit la thématique d'observation, les inspecteurs proposent un **protocole d'immersion dans la classe et l'établissement ainsi que des outils d'observation aux équipes pour analyser leurs gestes professionnels avec les élèves**. L'analyse réflexive menée à partir de ces observations croisées permet au collectif d'avancer sur la thématique, d'expérimenter **d'autres démarches pédagogiques** et de disposer d'outil de **co-observation** qu'ils peuvent mobiliser par la suite, entre eux, dans une **logique d'amélioration continue type «lesson studies*»**.

*Processus collaboratif où les enseignants planifient, observent et discutent des leçons pour améliorer la qualité de l'enseignement de manière continue.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR

→ Au-delà de l'apport d'expertise proposé par le corps d'inspection aux équipes pédagogiques localement, cette démarche tend à **renforcer la logique d'accompagnement des équipes en s'appuyant sur la transversalité des compétences pédagogiques**. Elle permet aussi de fluidifier les échanges de pratiques entre les enseignants du premier et du second degré.

→ Par ce dispositif, il s'agit de **faciliter la création, l'impulsion de collectifs professionnels et d'accompagner ce collectif vers davantage d'échanges de pratique**.

→ Cet accompagnement permet de surcroît d'explicitier plus en profondeur, **les invariants des pratiques pédagogiques efficaces et équitables** au sein des établissements à partir du réel, l'enseignement en classe et l'observation de situations d'apprentissage choisies par les enseignants et à partir d'outils partagés sur l'analyse de leur pratique.

FOCUS

→ Ce dispositif est **renforcé et étendu à l'échelle d'un réseau d'établissements ce qui permet aux enseignants de disciplines à faible flux de disposer de ce dispositif d'accompagnement**.

→ En complément et dans la continuité des observations de la nouvelle 6ème menée sur plus de **40 établissements** conjointement par des inspecteurs du 1er et du second degré, il est proposé aux équipes des observations croisées entre enseignants du 1er et du second degré afin de renforcer la liaison écolecollège et d'accompagner les équipes à dégager les pratiques les plus efficaces et équitables.

→ Dans le premier degré, l'expérimentation de résidence pédagogique est mise en place. L'équipe de formateurs et leurs inspecteurs d'installent dans l'école pour accompagner l'équipe dur leurs pratiques.

CHIFFRES CLÉS

→ **50 établissements scolaires** (collèges et lycées) ont participé à ce dispositif.

→ **40 inspecteurs territoriaux** se sont mobilisés (1D et 2D) autour de ce dispositif.

→ **2 chercheurs de l'IFÉ** ont accompagné le collectif d'inspecteurs dans l'élaboration du protocole de la journée d'immersion.

#CO-OBSERVATION #EGALITE #ACCOMPAGNEMENT

2.3 Les résidences pédagogiques : des formations ancrées dans les territoires

De quoi parle-t-on ?

- **Les résidences pédagogiques** : volonté de transformer la **formation continue des enseignants du premier degré**.
- **Principes des résidences pédagogiques** :
 - formation dans **l'école, dans la classe**, au plus près des apprentissages réels ;
 - **présence** sur plusieurs jours ou semaines d'une équipe de formateurs, inspecteurs, pairs ;
 - alternance entre **observation**, apports de la recherche, construction et expérimentation de gestes professionnels ;
 - formation **immersives, collective et contextualisée**, préparée en amont et suivie dans le temps.
- **Objectifs** :
 - Ancrer la formation dans la réalité du terrain et des élèves.
 - Développer la **co-construction**, le travail en équipe et l'expérimentation.
 - Créer une **communauté professionnelle d'apprentissage** durable au sein des écoles.
 - Favoriser un **alignement** entre formation et pratique pédagogique.
- **Exemple concret** :
 - une résidence organisée sur six modules avec des enseignants d'un même secteur autour des démarches d'**enseignement explicite** ;
 - **activités** : observations croisées, co-construction de séquences, mise en œuvre accompagnée, plans d'action collectifs ;
 - **résultats** : effets positifs sur les apprentissages des élèves, le climat scolaire, et forte valorisation du travail d'équipe.
- **Enjeu global** :
 - faire des résidences pédagogiques un **levier de transformation de l'école** ;
 - considérer ces résidences comme de véritables **laboratoires d'apprentissage**, redonnant sens et efficacité à la formation continue.
- Déploiement dans toute l'académie en 2025-2026.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



#FORMATION
#LABORATOIRESDAPPRENTISSAGES
#TRANSFORMATIONDEL'ÉCOLE
#COCONSTRUCTION
#RESIDENCESPEDAGOGIQUES
#EXPÉRIMENTATION #TRAVAILÉNÉQUIPE
#1ERDEGRÉ



La rectrice @HeleneInsel en visite au groupe scolaire Auguste Delaune pour découvrir la résidence pédagogique. Un dispositif qui encourage l'innovation, la formation continue des enseignants et des apprentissages plus efficaces pour les élèves, au service de la réussite de tous.



2.4 Pégase : un pont entre enseignants et chercheurs pour faire évoluer les pratiques

De quoi parle-t-on ?

→ Les **EduLabs** jouent un rôle central dans le projet Pégase (Pôle pilote de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation).

*Pôle pilote porté par l'UGA, l'académie de Grenoble et l'académie de Guyane. L'idée est d'accompagner les enseignants pour transformer leur pratique, pour favoriser l'apprentissage des savoirs fondamentaux de la maternelle au lycée et in fine, de réduire les inégalités à l'école.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

→ **Points de relais du pôle pilote, lieux de rencontre et de collaboration**, ces espaces permettent un maillage de proximité sur l'ensemble de l'académie, pour **faciliter le dialogue et le partage entre chercheuses, chercheurs, enseignantes, enseignants, formatrices, formateurs** au service de l'apprentissage des savoirs fondamentaux des élèves du premier comme du second degré.



À RETENIR

- Une **cinquantaine d'événements** organisés dans les EduLabs chaque : conférences, sessions de travail, formations...
- Des **salles équipées pour le travail collaboratif** : mobilier modulable, système de visio-conférence.
- Un **EduLab** dans chaque département de l'académie, relais des actions du pôle Pégase.

CHIFFRES CLÉS

- 4 nouveaux EduLabs ont ouvert leur porte, à Aiton (73), Bonneville (74), l'Isle d'Abeau (38) et Valence (26) ;
- 5 Mercredis de Pégase, des conférences courtes de chercheurs suivies d'un temps d'appropriation pour les enseignants, ont été organisés dans les EduLabs.

#RECHERCHE
#PROXIMITE
#SAVOIRSFONDAMENTAUX
#EDUCSLABS
#COLLABORATION
#TRANSFORMATIONPRATIQUES
#FORMATION
#PEDAGOGIQUE



PARTIE I

3. Renforcer les savoirs fondamentaux dès la maternelle

3.1 Petite enfance – école maternelle : tisser la continuité éducative et des transitions réussies

De quoi parle-t-on ?

→ Favoriser la **continuité éducative** entre les modes d'accueil de la petite enfance et l'école maternelle.

→ Réussir la **transition** en sécurisant l'enfant et ses parents.

→ Promouvoir le **développement global de l'enfant** (savoirs, bien-être, santé).

→ S'appuyer sur le **Service public de la petite enfance** (entré en vigueur le 1er janvier 2025) et sur les **nouveaux programmes de maternelle** (2024).

FOCUS

→ Les **1000 premiers jours** (concept de B. Cyrulnik) comme repère pour une approche globale de la santé et du développement.

→ La **coéducation** : relation de parité d'estime avec les parents, pour les accompagner comme **parents d'élèves avertis et engagés**.

→ Une ambition commune : faire entrer chaque enfant au CP **confiant, heureux et prêt à apprendre**.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR EN 2025-2026

→ **Service public de la petite enfance** : toutes les communes organisent un accueil de qualité, accessible, et un schéma pluriannuel (dès 2026 pour les communes > 10 000 hab.).

→ **Déploiement des TPS (toute petite section)** en priorité en éducation prioritaire et en zones rurales/montagne (6 nouvelles classes créées en 2 ans dans l'académie).

→ **Formations intercatégorielles** : enseignants, ATSEM, personnels de crèches, assistantes maternelles → pour renforcer l'interconnaissance et harmoniser les pratiques.

→ **Lien renforcé avec les cités éducatives** et implication accrue des IEN maternelle auprès des collectivités.

CALENDRIER

→ **Septembre 2025** : poursuite de la mise en place des nouveaux programmes de la maternelle;

→ **Automne 2025** : assises de la petite enfance;

→ **Salon académique de la maternelle** : 18 mars 2026 à Valence (Drôme/Ardèche) dans le cadre de la Quinzaine de la maternelle.

→ **6 classes** de TPS supplémentaires ouvertes en 2 ans dans l'académie.

→ **5 départements** de l'académie impliqués dans des formations croisées PE/ATSEM.

→ Plus de **1 000 personnels** déjà concernés par des formations sur les nouveaux programmes de maternelle (plans français et mathématiques).



#CONTINUITÉ
#CONFIANCE
#COÉDUCATION
#ÉGALITÉDESCHANCES
#BIENÊTRE

3.2 L'accompagnement des nouveaux programmes de mathématiques : «manipuler, représenter, abstraire»

De quoi parle-t-on ?

→ « MANIPULER, REPRÉSENTER, ABSTRAIRE » :

Cette démarche d'enseignement consiste à manipuler des objets concrets afin de représenter les situations de manière mathématique avec le modèle en barres, puis d'accompagner, de manière progressive et adaptée au rythme de chacun, le passage à l'abstraction.

Pour la cinquième année consécutive, dans le cadre du plan mathématiques, l'académie de Grenoble s'est mobilisée pour accueillir des spécialistes afin de former tous les Référénts Mathématiques de Circonscription (RMC) qui, à leur tour, ont préparé des petits groupes de professeurs à cette démarche.

Destinée au départ aux cycles 2 et 3, la formation a été étendue au cycle 1 mais aussi au collège.

Cette démarche a été travaillée aussi dans le cadre des points d'appuis pour la mise en place des groupes de 6^e et de 5^e : la manipulation est importante pour une approche concrète à tous les niveaux et pour tous les élèves (premier et second degré) car elle permet de représenter les mathématiques et d'accéder à l'abstraction et la généralisation.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR

- Formation RMC sur la résolution de problèmes.
- Tous les professeurs et RMC ont été invités à suivre les webinaires
- Tous les professeurs de collège ont été sensibilisés à la méthode lors des dernières journées de l'inspection (JDI).
- Refonte des programmes ;
- Déclinaison dans le second degré (labomaths) ;
- Introduction de matériel de manipulation qui sous-tend les concepts mathématiques : préalgèbre, algèbre, construction du nombre

CHIFFRES CLÉS

- Pour le second degré, le nombre de professeurs convoqués aux JDI s'élève à environ 1400.
- 100% des RMC formés à la démarche et à son évolution au travers des degrés et des cycles.

#MANIPULER
#REPRÉSENTER
#ABSTRAIRE
#HAUTPARLEURSURLAPENSÉE
#VERBALISATIONAUSERVICEDESAPPRENTISSAGES
#APPRENTISSAGES

3.3 Expérimentation PE en REP+ : objectif 6^e

De quoi parle-t-on ?

→ Ce dispositif, déployé l'année dernière à titre expérimental, perdurera cette année 2025-2026.

→ Les quatre REP + de l'académie bénéficient d'un emploi 1er degré rattaché au collège du réseau, sur lequel est affecté un professeur des écoles expérimenté et volontaire.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

→ Les projets mis en place et renforcés visent :

- Une amélioration significative des résultats des élèves dans la maîtrise des compétences du socle commun à l'issue du cycle 3, en particulier ceux pour qui le passage école/collège est délicat ;
- Une mutualisation des pratiques pédagogiques au sein des équipes du réseau REP +, notamment lors de l'accueil des jeunes collégiens en 6^{ème}, qui demeure un moment de fragilité particulier ;
- Un lien renforcé avec les familles, à développer.



À RETENIR

→ Les quatre REP + ont construit des **projets innovants** permettant le **soutien aux apprentissages** des élèves les plus fragiles :

- Interventions directes dans les classes du cycle 3, principalement en 6^e (cointervention, groupe d'élèves...) **pour favoriser la cohérence des apprentissages**;
- **Prise en charge des heures de soutien** ou d'approfondissement en 6^e en français ou en mathématiques ;
- **Soutien aux programmes personnalisés de réussite éducative** et des différents dispositifs d'accompagnement à la scolarité ;
- **Participer au traitement des évaluations des élèves** ;
- **Participer à l'explicitation des acquis des élèves** à leur entrée en 6^e ;
- **Recherche et mise en œuvre des situations pédagogiques innovantes.**

FOCUS

→ La **maîtrise des compétences du socle commun par tous les élèves** et en particulier des **savoirs fondamentaux** (Français et Mathématiques) doit faire l'objet d'une **attention permanente des enseignants**, et ce, notamment au cours du cycle 3, lors de la transition entre le 1er degré et le 2nd degré.

→ À cette fin, sur chaque réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), Mme la rectrice a souhaité affecter un professeur des écoles pour accompagner les élèves de cycle 3 et **développer des démarches concertées** pour améliorer significativement les résultats scolaires des élèves tout au long de ce cycle.

EN QUELQUES MOTS

- Faire réussir les élèves.
- Échanges de pratiques riches.
- Expérience enrichissante.
- Séquences de lecture voie haute.
- Mettre les élèves en difficultés en confiance.

#PÉDAGOGIE
#ÉGALITÉDESCHANCES
#EDUCATIONPRIORITAIRE



PARTIE I

4. Faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour les jeunes et un partenaire clé pour les entreprises

4.1 Valoriser les talents au lycée professionnel : activités optionnelles

De quoi parle-t-on ?

- Possibilité pour le lycéen professionnel de choisir jusqu'à **2 activités optionnelles** qui s'ajoutent à son emploi du temps ;
- Une offre pédagogique variée et construite en fonction des projets spécifiques de chaque établissement, des ressources internes et des partenariats établis, qu'il s'agisse de culture, de théâtre, de pratique d'une langue étrangère, d'écriture, d'éloquence ou de création numérique ;
- L'organisation des activités s'adapte à la nature du projet de l'établissement: elles peuvent se dérouler sous forme d'heures hebdomadaires régulières, de sessions regroupées, ou encore d'activités optionnelles proposées pour une durée d'un trimestre, d'un semestre ou tout au long de l'année ;
- Pas d'évaluation certificative mais positionnement des compétences acquises.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR

→ Dans le cadre de la réforme des lycées professionnels, les élèves pourront bénéficier d'activités optionnelles qui leur permettront de développer de nouvelles compétences. Elles offriront également aux élèves une ouverture sur le monde et contribueront à leur épanouissement personnel.

FOCUS

- Compétences langagières (écrites et orales) ;
- Compétences psychosociales (confiance en soi, collaboration...);
- Développer le lien avec le monde professionnel.

#CONFIANCEENSOI
#RÉFORMELYCÉESPRO
#COMPÉTENCESPSYCHOSOCIALES
#COMPÉTENCESLANGAGIÈRES
#COMPÉTENCESLINGUISTIQUES



4.2 Profan : programme de formation au service des compétences transversales

De quoi parle-t-on ?

- Formation adossée à un **programme de recherche utilisant des connaissances scientifiques avérées pour favoriser le développement cognitif et social des élèves.**
- **Amélioration des pratiques des enseignants pour les rendre plus efficaces, plus équitables et plus accessibles.**
- **Préparation des élèves aux nouveaux environnements professionnels,** notamment en raison de la digitalisation du travail.
- **Participation d'une quinzaine d'établissements volontaires** pour déployer ce plan, avec une progression adaptée à chaque contexte.
- **Adaptation aux nouveaux milieux de travail** qui encouragent le travail en équipe et nécessitent des compétences telles que la prise d'initiative, le travail collaboratif, la prise de décision et la coopération.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR

- La formation a débuté par un séminaire national à Bordeaux et s'est poursuivi en académie. Un groupe de formateurs a été constitué ainsi qu'un groupe de coordination qui associe les inspecteurs, le délégué académique à la pédagogie, des chefs d'établissement et l'école académique de la formation continue (EAFC).
- Des journées de formation, d'échanges de pratiques ainsi que des temps de visioconférence se sont déroulés tout au long de l'année. Ils ont permis d'élever le niveau de compétences de l'ensemble des formateurs sur les thématiques retenues.

CHIFFRES CLÉS

- 30 enseignants formateurs.
- Première vague d'une quinzaine d'établissements volontaires en 2024-2025.
- Le plan de déploiement se poursuit sur les 5 prochaines années pour former environ 3 500 professeurs de lycée professionnel.
- Chaque établissement sera suivi sur 2 années avec des temps en présentiel, des temps asynchrones et synchrones.

FOCUS

- **Profan Transfert** est un programme de formation qui a pour ambition **de former l'intégralité des professeurs de lycée professionnel**. Il vise à mettre en œuvre **une nouvelle approche pédagogique, avec l'appui de la recherche**. Profan Transfert est financé dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir « France 2030 ».
- Objectifs :
 - améliorer la réussite des élèves ;
 - améliorer l'insertion professionnelle ;
 - améliorer la réussite dans les études supérieures ;
 - lutter contre le décrochage scolaire.

#COOPÉRATION
#MOTIVATION
#FEEDBACKS
#EVALUATION
#COMPÉTENCESPSYCHOSOCIALES

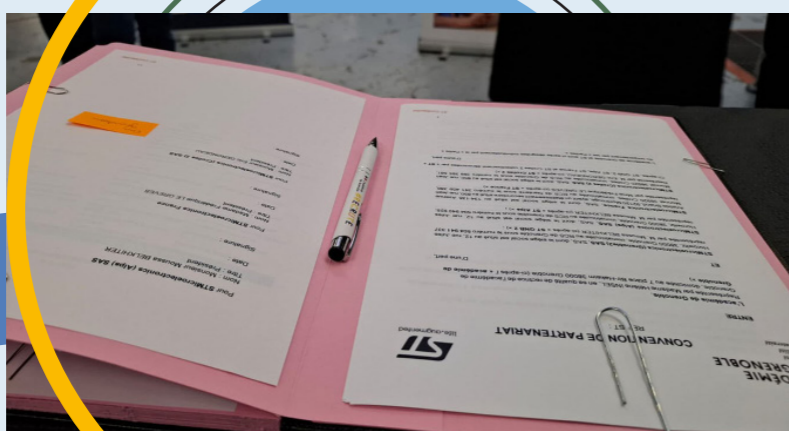
Professeurs associés

De quoi parle-t-on ?

- **Professeur associé** : salarié en activité d'une entreprise, sélectionné conjointement par l'entreprise et l'académie, intervenant à temps partiel ou complet pour enseigner un module de compétences et accompagner les élèves.
- Un périmètre large d'intervention : lycées pro, techno, généraux et collèges de l'académie.
- Première mise en œuvre ciblée sur la périphérie grenobloise (voies pro/ techno), avec vocation à essaimer dans l'académie.

→ **Partenariat École-Entreprise** entre l'académie de Grenoble et STMicroelectronics (sites de Crolles & Grenoble), signé le 5 novembre 2024 au LP Thomas Edison (Échirolles), qui ouvre la voie au dispositif "professeurs associés" dans les établissements.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR

- **Finalité** : rapprocher l'école du monde de l'entreprise.
- Transmettre **en classe** des **pratiques industrielles**, en **contextualisant** des savoirs, et **co-intervention** possible avec les équipes pédagogiques.
- **Rôle de STMicroelectronics** : mise à disposition des professeurs associés, en permettant une exposition à des connaissances spécifiques : technologies mobilité intelligente, énergie/puissance, Internet of Things & connectivité.
- Première convention le 5 janv. 2023 ; nouvelle convention en 2024 pour intégrer les professeurs associés.
- Perspectives : **diversifier les partenaires sur le territoire académique** et **favoriser la mixité**.

EN QUELQUES MOTS

→ Des **experts d'entreprise**, nommés **professeurs associés**, pour **enseigner des compétences actuelles** et **accompagner et évaluer les élèves** — au service de **l'attractivité** des voies pro & techno.



#EXPERTISEMÉTIER
 #ÉCOLE-ENTREPRISE
 #PARTENARIAT
 #COMPÉTENCES
 #CO-INTERVENTION
 #EMPLOYABILITÉ
 #ATTRATIVITÉ





II. UNE ÉCOLE PROTECTRICE POUR TOUTE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE



PARTIE II

5. Garantir un cadre
d'apprentissage propice à la
réussite des élèves

5.1 Lutte contre le harcèlement à l'école

De quoi parle-t-on ?

- **Dispositif pHARe**, le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, mis en place dans toutes les écoles et établissements de l'Académie de Grenoble.
 - Programme **au cœur de la stratégie académique**, vise à prévenir et traiter les situations de harcèlement scolaire et à promouvoir un environnement scolaire sécurisant et bienveillant.
 - Un pilotage par le terrain, pour le terrain.
- **Objectifs :**
- **outiller le terrain** : diffuser et partager les bonnes pratiques déjà mises en place ;
 - **renforcer le rôle des coordonnateurs et directeurs** comme relais essentiels ;
 - **sensibiliser tous les personnels**: enseignants, CPE, AESH, animateurs périscolaires... car l'enfant est le même partout ;
 - **développer la prévention** par le climat scolaire et **l'implication des parents**.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR EN 2025-2026

- **Approche globale et collective** qui compte une référente académique, une chargée de mission académique, des référentes départementales, des chefs d'établissements pairs, des directeurs, des équipes ressources et les familles.
- **Objectif principal** : sensibiliser et former tous les acteurs de la communauté scolaire (enseignants, AESH, animateurs périscolaires) pour assurer une cohérence dans la prévention et le traitement des situations de harcèlement.
- **Poursuite de la formation approfondie** des coordonnateurs et équipes ressources.
- **Généralisation des ateliers parents** (prévention usages numériques, rôle de co-éducation).
- Une stratégie centrée sur un **climat scolaire positif** comme levier majeur de prévention qui passe par :
 - l'instauration d'un **climat de classe serein** et de relations apaisées ;
 - le **développement du sentiment d'appartenance** des élèves ;
 - **l'implication des parents via des ateliers** sur la prévention du numérique, les rendant acteurs et ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement.
- Les formations prévues pour 2025-2026 renforceront les **compétences des équipes ressources**, des **coordonnateurs du second degré** et des **directeurs du premier degré** pour mieux gérer et suivre les situations de harcèlement.

CHIFFRES CLÉS

- **100 % des établissements** engagés dans pHARe.
- **Des ressources académiques et départementales** en appui direct aux établissements : 1 référente académique, 1 chargée de mission académique, 5 référentes départementales, des pairs aidants, coordonnateurs et équipes ressources.
- Plus de **3 000 personnels formés** depuis 2024 (équipes ressources, coordonnateurs, AESH, périscolaire).
- Plus de **200 ateliers parents** organisés sur l'année 2024-2025.



5.2 EXPÉRIMENTATION | La Justice restaurative

De quoi parle-t-on ?

- La justice restaurative : un cadre sécurisé pour transformer un conflit en apprentissage collectif, réduire la récurrence et apaiser le climat scolaire.
- Problème pointé :
 - la sanction seule est insuffisante pour rétablir la confiance ou le lien social ;
 - elle peut renforcer rancunes, stigmatisation, et démotivation des équipes ;
 - le conflit entre deux individus ne les concerne pas seul, il peut fracturer une communauté.
- Principe de la justice restaurative :
 - on accepte de **s'asseoir ensemble, dire, écouter, reconnaître, réparer** ;
 - objectif : que chacun retrouve **sa place**, assume ses actes, répare symboliquement, dans **un espace de parole, de vérité, de dignité**.
- Mise en œuvre dans un collège REP à Grenoble :
 - nécessité de temps, de confiance, de formation ;
 - résultats observés : moins de récurrence, meilleure estime de soi, climat scolaire plus serein pour élèves et adultes.
- Conclusion :
 - **la punition est parfois nécessaire, mais ne suffit pas** ;
 - la justice restaurative propose **des réponses qui soignent**, pas seulement des réactions qui sanctionnent ;
 - c'est **le pari de l'humain** : croire à l'évolution, faire de chaque conflit un apprentissage, retisser les liens.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

#RÉPARER
#CONFIANCE
#APAISER
#DIGNITÉ
#ÉCOUTER



5.3 Prévenir les armes à l'école : l'exemple à Saint Martin d'Hères

De quoi parle-t-on ?

- Actions préventives de contrôle du port d'armes blanches par les élèves sur tout le territoire, dans le cadre du dispositif interministériel de mars 2025.
- Lutte contre toutes les formes de violence aux abords et dans les établissements.
- Expérimentation à Saint Martin d'Hères, en Isère, d'un **Plan Prévention Arme** dans les trois collèges de la commune, en **partenariat** Éducation nationale / **police nationale et municipale** / sapeurs-pompiers / **justice** / **préfecture** / services municipaux. Avec trois volets :
 - **information des familles** sur le cadre réglementaire ;
 - **contrôles préventifs de sacs** par la police **aux entrées** des collèges ;
 - **matinée de prévention** pour toutes les **classes de 5ème** (sensibilisation, responsabilisation).

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR EN 2025-2026

- **Élargir** le dispositif local : autres niveaux (**4ème/3ème**), autres collèges du bassin ; **reconduction annuelle** pour ancrer les pratiques.
- **Articuler prévention & sanction** : inscrire les actions dans les **parcours citoyen/santé**, renforcer la **médiation** et la **sensibilisation** (5ème puis 4ème/3ème).

EN QUELQUES MOTS

- Contrôle des sacs et actions éducatives pour prévenir, responsabiliser et sécuriser à Saint Martin d'Hères, dans le cadre d'un partenariat entre les services de l'état, les collectivités territoriales, les forces de l'ordre, les associations et l'Éducation nationale.

#PRÉVENTION
#COLLABORATIONPOLICE
#ABORDDÉTABLISSEMENT
#CONTRÔLEDESACS
#SYNERGIELOCALE
#ARMESBLANCHES
#PARCOURS CITOYEN
#SENSIBILISATION **#SÉCURITÉ**
#JUSTICE

Académie de Grenoble
@acgrenoble

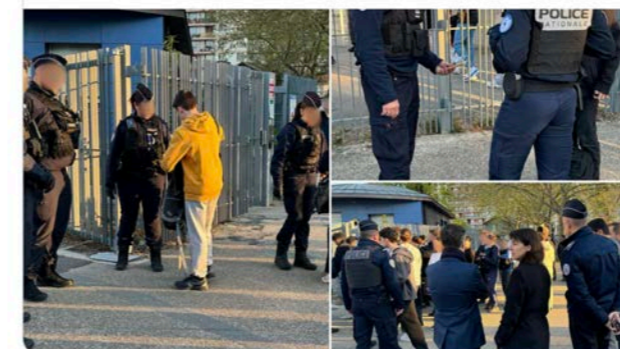
Prévenir pour mieux protéger.

Des opérations de contrôle préventif ont été menées ce matin aux abords du lycée Vaucanson à Grenoble, en présence du recteur et de la @Prefet38.

👉 L'État et l'Éducation nationale unis contre les violences.

Préfète de l'Isère @Prefet38 · 9 avr.

#Sécurité | Une opération de contrôle préventif a été menée hier par la @PoliceNat38 devant le lycée Vaucanson de #Grenoble, en présence de Catherine Séguin, préfète de l'Isère, Philippe Dulbecco, recteur @acgrenoble et Patrice Gros, directeur académique, pour lutter contre
[Voir plus](#)



Portable en Pause : une académie pionnière

De quoi parle-t-on ?

→ Expérimentation "portable en pause" à la rentrée 2025 dans **tous les collèges de l'Ardèche**.

→ Dispositif qui s'inscrit dans la **généralisation nationale annoncée par la ministre Élisabeth Borne** pour assurer une interdiction effective de l'usage du téléphone portable dans les établissements scolaires.

→ Expérimentation qui vise à répondre aux **effets délétères de l'usage du téléphone chez les collégiens** :

- **baisse de l'attention** et difficultés de concentration en classe,
- **perturbation des apprentissages,**

- **risques sociaux et relationnels** (isolement, dépendance aux réseaux sociaux),
- **exposition au cyberharcèlement et aux violences numériques.**

→ Objectifs principaux :

- **remobiliser l'attention en classe,**
- **favoriser les échanges sociaux et la vie collective** pendant les temps de pause,
- **améliorer le bien-être et la santé mentale** des élèves,
- travailler en lien avec les familles et les équipes éducatives.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR EN 2025-2026

→ **Déploiement départemental dès septembre 2025** dans les 39 collèges de l'Ardèche (26 publics, 13 privés, soit environ 16 000 élèves).

→ **Fonctionnement** : téléphone placé dans une pochette sécurisée et isolante, verrouillée à l'entrée et déverrouillée automatiquement à la sortie.

→ **Accompagnement des équipes** : travail avec les directions, les enseignants et les familles pour intégrer le dispositif dans le règlement intérieur et accompagner le changement.

→ **Suivi scientifique et éducatif** : l'expérimentation sera accompagnée par la **CARDI (Cellule Académique Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation)** de l'académie de Grenoble, ainsi que par des **chercheurs** qui mèneront un suivi de cohorte sur plusieurs années (1 à 4 ans) pour mesurer les effets sur l'attention, le bien-être et le climat scolaire.

→ **Investissement** : mise en œuvre financée par le conseil départemental de l'Ardèche.

CALENDRIER

→ **Rentrée 2025** : déploiement dans **tous les 39 collèges** du département (publics et privés).

→ **2025-2026** : accompagnement des équipes (règlement intérieur, information familles, formation) et **suivi de cohorte** des élèves.

EN QUELQUES MOTS

→ « **Portable en pause** » : une expérimentation départementale, outillée et suivie, pour **protéger, concentrer, socialiser** — au service des **apprentissages** et du **climat scolaire**.



#CYBERHARCÈLEMENT
#INNOVATIONÉDUCATIVE
#CLIMATSCOLAIRE
#BIENÊTREÉLÈVES
#COLLÈGESANSTÉLÉPHONE



PARTIE II

6. Inscrire la santé au cœur de l'école

6.1 Respect, égalité, prévention : ÉVAR-EVARs & santé mentale

De quoi parle-t-on ?

→ Depuis février 2025, premier programme officiel d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (ÉVAR-ÉVARs).

→ **Objectifs** : développer une approche progressive, scientifique et respectueuse de la vie affective, relationnelle et sexuelle, de la maternelle au lycée.

→ **Santé mentale** : un axe prioritaire des assises de la santé scolaire (mai 2025).

→ **L'école joue un rôle central** : 40 % du temps d'éveil des enfants se passe à l'école → impact majeur sur bien-être et réussite

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

#SANTEMENTALE
#FORMATION
#RESPECT
#BIEN-ÊTRE
#CONFIANCE
#PROGRESSIVITÉ
#PRÉVENTION



Colette CHAMBARD
Conseillère technique Infirmière
auprès de M. Le recteur

À RETENIR EN 2025-2026

→ Depuis la loi du 4 juillet 2001, l'éducation à la sexualité est une **obligation légale dans les écoles, collèges et lycées.**

→ **ÉVAR** (maternelle/élémentaire) et **ÉVARs** (collèges/lycées) : formation des référents dès la rentrée 2025.

→ **Trois axes du programme** :

1. Se connaître et grandir avec son corps.
2. Rencontrer les autres et construire des relations.
3. Trouver sa place dans la société.

→ **Santé mentale** :

- **2 personnels repères** par circonscription/établissement ;
- **formation systématique** des inspecteurs et chefs d'établissement ;
- **protocoles santé mentale** dans toutes les écoles et établissements d'ici fin 2025 ;
- création de **pôles départementaux santé, bien-être et protection de l'enfance.**

FOCUS

→ Une dynamique de formation rapide avec un déploiement dès la rentrée 2025, appuyée par l'École Académique de la Formation Continue (EAFC)

→ Mobilisation forte des psychologues de l'éducation nationale, infirmières et médecins comme formateurs santé mentale.

DATES ET CHIFFRES CLÉS

→ **4 juillet 2001** : loi inscrivant l'éducation à la sexualité dans le Code de l'éducation.

→ **Février 2025** : publication du premier programme national ÉVAR-ÉVARs.

→ **Formation des référents ÉVAR** → généralisée au premier degré en 2025, déploiement au second degré dès 2025-2026.

→ **5 pôles départementaux santé** en cours de constitution.

→ Plus de 1 000 personnels formés en compétences psychosociales depuis 2023.

6.2 Plan santé scolaire | une organisation renforcée au sein de l'académie de Grenoble

De quoi parle-t-on ?

- Un dispositif historique, créé en **1945**, au service de la réussite des élèves et de la réduction des inégalités de santé.
- La santé scolaire, à l'origine centrée sur la santé physique (alimentation, sommeil), se situe de nos jours à l'interface de la **pédiatrie, pédopsychiatrie, protection de l'enfance** et accompagne la santé globale des élèves.
- **Les acteurs** : médecins et infirmières scolaires, assistantes sociales, psychologues de l'Éducation nationale, en lien direct avec les **établissements et les familles**.
- Santé scolaire = **interface clé** entre l'école, les familles et les partenaires de soins.
- **Une mission** : rassurer, communiquer et réduire les vulnérabilités sociales de santé.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR EN 2025-2026

- Inscrire durablement la **santé au cœur de l'école**.
- Développer le **repérage précoce** des troubles de santé impactant la scolarité.
- Mise en place de **pôles départementaux santé, bien-être et protection de l'enfance**, associant médecins, infirmières, assistants sociaux et psychologues.
- Une approche partenariale renforcée entre **Éducation nationale, familles et acteurs de santé**.

CHIFFRES CLÉS

- **5 pôles départementaux santé** créés dans l'académie d'ici 2026.
- **Repérage systématique** en grande section maternelle (5-6 ans) pour détecter précocement les troubles du neurodéveloppement.
- **+ de 40 % du temps d'éveil** des enfants se passe à l'école → rôle majeur de l'institution dans la santé globale.

#REPERAGE
#REUSSITESCOLAIRE
#BIENETRE
#SANTEGLOBALE
#INÉGALITESSOCIALES
#PARTENARIAT
#PROTECTION

Vivre ensemble : développer l'empathie et les CPS

De quoi parle-t-on ?

→ Les **Compétences Psycho-Sociales (CPS)** désignent les **aptitudes** qu'une personne mobilise pour faire face aux **exigences de la vie quotidienne** et **prendre part opportunément à la vie sociale**.

→ Elles visent à améliorer les relations à soi, aux autres et aux apprentissages et entrent donc particulièrement en résonance avec le cadre scolaire.

→ L'académie développe des **actions résolues** pour le renforcement des compétences psychosociales des élèves et le développement de l'empathie pour favoriser le vivre ensemble.

→ Différents travaux de recherche menés par le Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) établissent qu'elles sont **un facteur-clef de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale**. En effet, une **corrélation positive est établie entre un climat scolaire serein et de meilleurs résultats des élèves**.

→ En 2025-2026 elle poursuit la mise en oeuvre de la feuille de route sur le développement des CPS.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR

→ De très nombreuses classes mettant en œuvre des séances sur le développement de l'empathie.

→ Une recherche collaborative sur les compétences émotionnelles en maternelle EMOTIMAT. **Évaluer et décider** : bilans intermédiaires + bilan annuel pour généraliser les actions probantes.

→ 400 participants au salon de la maternelle (personnels EN et personnels territoriaux)

#SANTÉ PUBLIQUE
#EMPATHIE
#BIEN ÊTRE
 #PSCYCHOSOCIALE
#SANTÉ MENTALE
#CLIMAT SCOLAIRE





PARTIE II

7. Une politique RH tournée vers l'humain

7.1 Académie Engagée au service de la QVCT | Projet IMPULSE

De quoi parle-t-on ?

→ **IMPULSE** : un projet QVCT (qualité de vie et conditions de travail) de l'académie de Grenoble porté par la **DRH – Service Santé & Sécurité** au Travail pour **améliorer concrètement les conditions de travail** et prévenir les RPS (risques psychosociaux).

→ Portage : **chargée de mission QVCT**, en lien avec **psychologues du travail** et **conseillers de prévention** ; articulation avec les dispositifs académiques (formation RPS, recueil/traitement des signalements VDHA – Violences, Discriminations, Harcèlement, Agissements sexistes).

→ **Acronyme-programme** : Initier, Mobiliser, Proposer, Unir, Libérer, Sensibiliser, Expérimenter → double enjeu : **concertation large des personnels + expérimentations d'actions**.

→ **Financement** : projet lauréat **FIACT** (Fonds Interministériel pour l'Amélioration des Conditions de Travail)

→ Finalité attendue : **impulser une dynamique durable, faire remonter les idées du terrain**, optimiser l'organisation des tâches, **créer des espaces d'échanges et améliorer le climat de travail**.

TOUT SAVOIR SUR LES
MESURES NATIONALES



À RETENIR EN 2025-2026

→ **Étendre le diagnostic** : reconduire l'**enquête QVCT** à intervalles réguliers, consolider l'**observatoire** (données, analyses partagées, priorisation des thèmes).

→ **Déployer les ateliers d'intelligence collective** (par services, DSDEN, établissements pilotes) : co-construire les solutions, cadrer **modalités & ressources**.

→ **Lancer des expérimentations** ciblées (équipes volontaires) : organisation du travail, charge/rythmes, coopération, espaces de parole, aménagements concrets.

→ **Évaluer et décider** : bilans intermédiaires + bilan annuel pour **généraliser** les actions probantes.

EN QUELQUES MOTS

→ **IMPULSE** : une dynamique QVCT par et pour les agents, fondée sur l'écoute et l'action concrète.

POUR ALLER PLUS LOIN

#RPS
#QCVT
#PREVENTION
#OBSERVATOIRE
#CONDITIONSDETRAVAIL



7.2 Du PEPS à tous les étages : «Participe et Engage-toi pour ta santé»

De quoi parle-t-on ?

- Du PEPS – “Participe et Engage-toi pour ta Santé”, un projet anti-sédentarité lancé à la rentrée au rectorat de Grenoble et à la DSDEN de l’Isère (38).
- Un dispositif inscrit dans la QVCT (qualité de vie et des conditions de travail) : bouger plus au travail et renforcer la cohésion des équipes.
- Des activités encadrées par l’UFOLEP (cycles de séances : marche nordique, stretching, relaxation, mise en dynamique...), co-construites avec les participants.
- Du design actif dans les bâtiments (affichages, marquages d’escaliers/ ascenseurs) pour inciter aux déplacements actifs.
- Un projet collaboratif (SG, mission Transformation ; Modernisation, ateliers avec personnels / occupants) structuré en 5 axes, incluant le prêt de matériel (badminton, volley...).
- Premiers retours : forte demande, listes complètes, satisfaction élevée ;
- Effets attendus au-delà de la santé : mieux-être et rencontres inter-services qui resserrent les liens.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR EN 2025-2026

- Pérenniser le financement : sécuriser des crédits, prioriser les actions à reconduire, formaliser une gouvernance (pilotage SG / mission Modernisation).
- Stabiliser l’offre d’activités : planifier 2-3 cycles annuels multi-niveaux, maintenir l’encadrement UFOLEP, garantir accessibilité (créneaux, intensités, lieux).
- Étendre le design actif à l’ensemble des sites (signalétique homogène, défis “escaliers”, micro-pauses actives).

EN QUELQUES MOTS

→ PEPS (“Participe et Engage-toi pour ta Santé”) : un dispositif anti-sédentarité pour les personnels du rectorat de Grenoble et de la DSDEN 38, mêlant activités encadrées, rencontres sportives, design actif dans les bâtiments et cohésion d’équipe, dans une démarche QVCT simple et concrète.

#QCVT
#PEPS
 #SEDENDARITE
 #COHESION
#COCONSTRUCTION
 #SANTEAUTRAVAIL
 #DESIGNACTIF



7.3 Une académie qui innove | PROJET M.A.R.R.S : recruter et remplacer autrement

De quoi parle-t-on ?

- **Projet MARRS (Mission d'Accompagnement, Recrutement, Remplacement et Suppléance)**
- **Cible** : enseignants du second degré (collèges et lycées).
- **Équipe dédiée** : 5 personnes, dont 3 formées dans le cadre des programmes nationaux du ministère, avec un appui en recrutement et en gestion.
- **Objectif** : moderniser, simplifier et fiabiliser les pratiques liées au remplacement et au recrutement des enseignants.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES

À RETENIR EN 2025-2026

- **Mission transversale** : faciliter la coopération entre inspecteurs, chefs d'établissement, services de gestion et candidats.
- **Enjeu majeur** : garantir qu'un enseignant soit toujours en face des élèves.
- **Rôle de « facilitateur »** : mettre de l'huile dans les rouages entre services spécialisés (recrutement, gestion, affectation).
- **Déploiement progressif** :
 - phase de diagnostic et priorisation des actions ;
 - mise en œuvre depuis 2025 : guides de référence pour les personnels entrants, procédures téléphoniques personnalisées, amélioration de la qualité et de la précision de l'information.
- Inscription dans une dynamique plus large de **modernisation des services déconcentrés du ministère**.

EN QUELQUES MOTS

- **2024** : lancement du projet.
- **2025** : première année complète d'expérimentation, bilan attendu en décembre.
- **60 000 personnels** à gérer dans l'Académie de Grenoble.
- **5 personnes** dédiées au sein de l'équipe MARRS.



#REEMPLACEMENT
#MODERNISER
#SIMPLIFIER
#SUPPLÉANCE
#FIABILISER
#COOPÉRATION
#RECRUTEMENT

Une académie solidaire

De quoi parle-t-on ?

→ Deux tempêtes dévastatrices ont frappé les outre-mer :

- Chido à Mayotte (5 décembre 2024)
- Garance à La Réunion (24 février 2025)

→ **Contexte** : dégâts matériels, difficultés logistiques, déstabilisation des communautés éducatives.

→ Mobilisation exceptionnelle du ministère et des académies pour accompagner les agents touchés.

TOUT SAVOIR SUR LES
MESURES NATIONALES

#POD CAST



Jean-Laurent BLACHIER

Conseiller Technique Sécurité
pour l'académie de Grenoble

#CRISE
#MOBILISATION
#BIENVEILLANCE
#ECOUTE

#EFFICACITE
#RAPIDITE
#SOLIDARITE
#HUMANITE

À RETENIR EN 2025-2026

- Activation immédiate d'une cellule de crise académique à Grenoble.
- Mobilisation des équipes mobiles de sécurité, pôles médico-sociaux, psychologues, inspecteurs, conseillers techniques.
- Objectif : **contact personnalisé** avec chaque agent, écoute et accompagnement pour préparer la reprise dans les meilleures conditions.
- **Une académie réactive, solidaire et humaine** ; solidarité incarnée par la rapidité et la rigueur de l'action; capable d'agir à distance et sur place.
- 2 personnels de l'académie ont été dépêchées sur place en soutien aux équipes locales.

CHIFFRES CLÉS

- 300 agents contactés à Mayotte par l'académie de Grenoble
- 60 agents accompagnés à La Réunion.
- Plus de 360 personnes appelées, écoutées et soutenues par l'académie.
- Délais d'intervention :
 - Moins de 4 jours pour finaliser la mission à Mayotte.
 - 2 jours pour La Réunion.

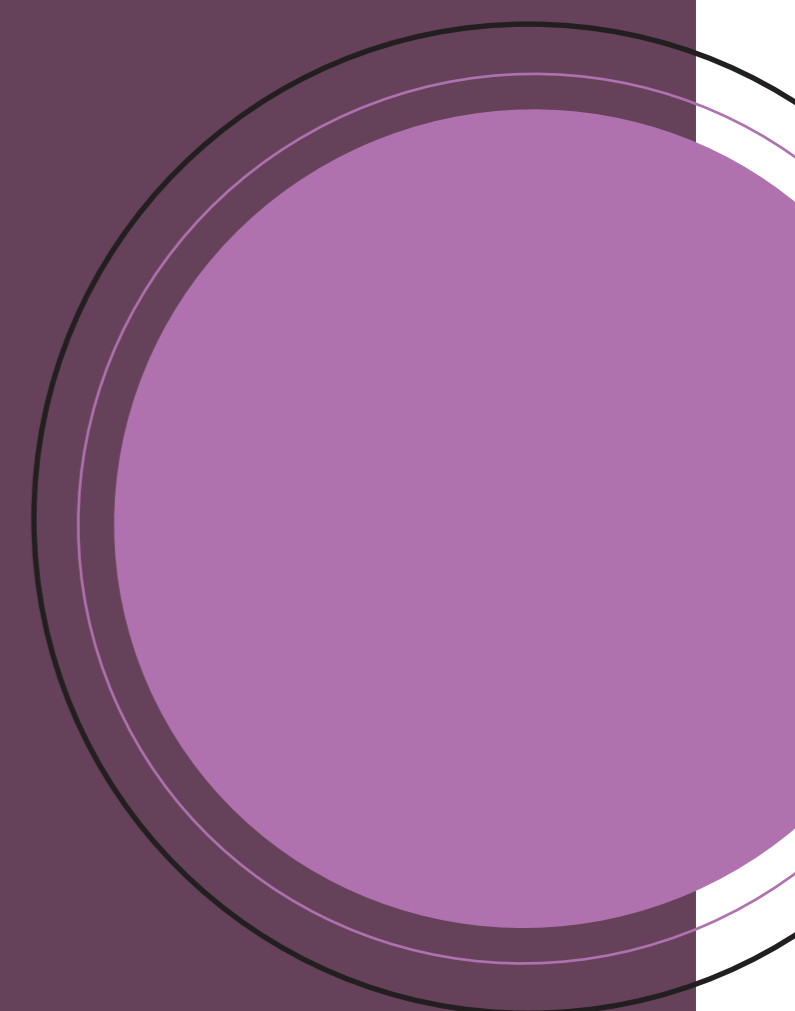


ah





III. UNE ÉCOLE
ÉMANCIPATRICE
POUR ASSURER
L'AVENIR DE
CHAQUE ÉLÈVE



PARTIE III

8. Garantir l'accès à l'école pour tous

8.1 Améliorer les dispositifs de l'École inclusive

De quoi parle-t-on ?

- D'une **école inclusive** qui accueille tous les élèves – en situation de handicap, avec des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA), ou d'autres besoins spécifiques – et rend les **enseignements accessibles** grâce à des adaptations pédagogiques et des accompagnements.
- Du **plan d'action académique** décliné en **4 axes** :
 - **poursuite du plan TSLA** : repérage outillé, réseau expérimental par département. Priorité au suivi jusqu'en **lycée professionnel** ;
 - **transformation des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé (PIAL)** en PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité),

pour prendre en compte tous les élèves à besoin éducatif/pédagogique, au-delà des seuls élèves en situation de handicap, avec **enseignant dédié, éducateur spécialisé** et possibilité de mobiliser le **médico-social** (co-intervention avec l'ARS) ;

- **AESH** : mise en œuvre d'une **formation continue** triennale pour prolonger la formation initiale, améliorer les connaissances des besoins des élèves et **l'intégration en équipe** ;
- **dispositifs médico-sociaux inclusifs** : développement des **unités d'enseignement externalisées** et des **dispositifs intégrés** dans les écoles/établissements afin d'appuyer les équipes et éviter les ruptures de parcours.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



POUR ALLER PLUS LOIN

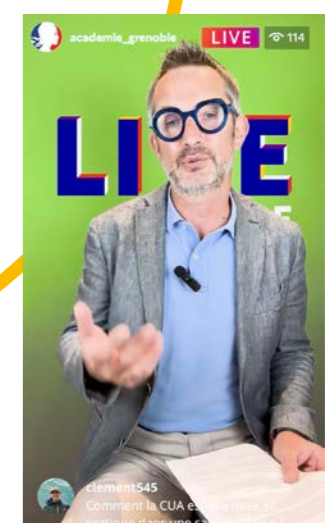
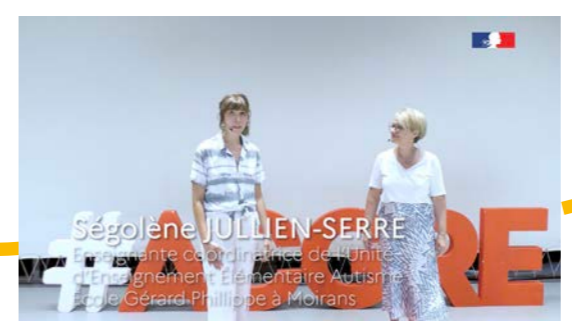
À RETENIR EN 2025-2026

- **TSLA** : outiller chaque bassin (repérage, aménagements, suivi), avec **un accent mis sur le lycée professionnel** et **l'accompagnement des équipes** via ressources académiques.
- **Mettre en œuvre les PAS** (25 préfigurateurs à la rentrée 2025, 180 à l'horizon 2027) : affermir la **proximité** et la **réponse de première intention**.
- **AESH** : déployer le **parcours de formation continue** et renforcer les **collectifs de travail**.
- **Médico-social "dans l'école"** : poursuite/extension des **dispositifs intégrés** au plus près des classes ; organisation conjointe Éducation nationale et Agence Régionale de Santé.
- **Pilotage d'évaluation** : comité de pilotage et instances départementales pour suivre la mise en œuvre du plan académique et la **qualité des réponses apportées**.

EN QUELQUES MOTS

Une école inclusive qui accueille chacun, adapte ses enseignements et accompagne au plus près de la classe.

#ECOLEINCLUSIVE
 #EDUCATEURSPPECIALISE
 #COINTERVENTION
 #ACCESSIBILITÉ
 #FORMATIONCONTINUE
 #AMENAGEMENTS
 #ÉQUITÉ #PILOTAGE
 #PAS #ARS



Déploiement des PAS

De quoi parle-t-on ?

→ De la mise en place progressive, dans l'académie de Grenoble, des **PAS (Pôles d'Appui à la Scolarité)**, qui remplaceront les **PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés)**.

→ Dispositifs dédiés à la **prise en charge et à l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers**.

→ **Objectif : un maillage territorial plus fin** (passage de 111 PIAL à 180 PAS) pour mieux répondre aux besoins; simplifier et accélérer la réponse aux besoins des élèves à besoins éducatifs particuliers; apporter une réponse coordonnée et renforcer l'anticipation et le suivi grâce à une collégialité accrue.

→ Caractéristiques d'un PAS :

- territoire plus restreint (moins d'écoles, collèges, lycées par PAS) → plus de proximité ;
- dispositif construit en lien avec l'**Agence Régionale de Santé (ARS)** pour articuler l'action scolaire et médico-sociale ;
- équipe renforcée avec :
 - 1 enseignant déchargé à temps plein;
 - 1 éducateur spécialisé ;
 - des financements supplémentaires pour mobiliser des ressources, notamment médico-sociales.

→ Pour les AESH :

- réduction du périmètre d'intervention → plus de proximité et de stabilité pour

À RETENIR EN 2025-2026

→ Expérimentation dès septembre 2025 : transformation de 17 PIAL en 25 PAS.

→ 2 pilotes + 1 AESH référent par PAS.

→ Nouveau fonctionnement :

- les enseignants identifient directement les besoins éducatifs et sollicitent le PAS ;
- extension à un public élargi : élèves en situation de handicap et élèves à besoin particulier;
- mise en place d'un accompagnement rapide, avec orientation vers la **Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)** si nécessaire.

CALENDRIER

- 2025 : lancement expérimental (25 PAS).
- 2026 : poursuite et élargissement du déploiement.
- 2027 : généralisation et finalisation du dispositif, à terme de 111 PIAL à 180 PAS.

#SIMPLIFICATION

#RAPIDITÉ

#ACCESSIBILITÉ

#COLLÉGIALITÉ

#ANTICIPATION

#EFFICACITÉ #PROXIMITÉ

#PAS #PIAL





PARTIE III

9. Renforcer l'égalité filles-garçons à l'école

9.1 Plan Filles et STEM | Oser les sciences

De quoi parle-t-on ?

- Lutter contre les **stéréotypes de genre** qui freinent l'orientation des filles vers les filières scientifiques et technologiques; **promouvoir l'égalité des genres** dans ces filières;
- Plan qui s'inscrit dans le cadre plus large **des programmes STEM** (Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques);
- Mettre en place des **mesures concrètes (8 au total)** pour promouvoir l'égalité et **encourager les jeunes filles à oser** choisir les sciences.
- S'appuyer sur la **richesse du tissu scientifique et industriel de l'académie** pour développer des projets concrets et inspirants.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



POUR ALLER PLUS LOIN

À RETENIR EN 2025-2026

- **Classes à horaires aménagés STEM** : académie pilote avec **25 établissements engagés** dans les 5 départements, avec des productions concrètes (maquette, prototype, réalisation scientifique, etc.) et entre 30 à 60h avec des partenaires scientifiques.
- **Pédagogies égalitaires** : formation des enseignants aux gestes professionnels qui favorisent la réussite de tous. Les biais de genre influencent l'orientation des filles, les éloignant des filières scientifiques.
- **Rôle modèles** : rencontres entre élèves et femmes scientifiques pour inspirer et élargir les horizons.
- Une dynamique locale qui alimente et renforce le **plan national Filles & Maths / STEM**.

CHIFFRES CLÉS

- **20 % des filles en France** choisissent les écoles d'ingénierie scientifiques (41% Tunisie, 38% Danemark, +60% Malaisie).
- Dans l'académie de Grenoble :
 - **38 % des filles** choisissent la doublette Sciences Physiques et Chimiques / Mathématiques ;
 - **13 % choisissent** la doublette Mathématiques / Numérique et Sciences de l'Informatique ;
 - **25 établissements** de l'académie proposent des classes à horaires aménagés STEM à la rentrée ;
 - des écarts de performance entre filles et garçons repérables dès le CE1 dans les évaluations nationales.

#EGALITE
#INSPIRATION
#SOCIÉTAL
#PEDAGOGIEEGALITAIRE
#ROLEMODELE
#CONFIANCE
#ORIENTATION
#AUDACE



Labellisation «Égalité +»

De quoi parle-t-on ?

- **Démarche académique de labellisation "Égalité+"** : un label sur le modèle de la labellisation « Égalité filles-garçons » pour mettre en avant la **prise en compte des personnes LGBTQIA+** Objectif : structurer et valoriser les établissements engagés contre les discriminations.
 - **Cadre de prévention et d'action** contre les LGBTphobies à l'école : ancrer dans le règlement intérieur, sensibiliser élèves et personnels, former
 - **Repères concrets d'accueil et d'accompagnement** des élèves trans et non-binaires :
- référence à la **circulaire du 29 septembre 2021**, écoute et respect des besoins, prénom d'usage, aménagements possibles des espaces d'intimité, vigilance au harcèlement.
- **Écosystème de ressources** pour outiller équipes et élèves : **Digipad** et mallette pédagogique LGBTQI+, glossaires, bibliographie, partenaires associatifs.
 - **Inscription nationale** dans les campagnes de prévention (« Tous égaux, tous alliés », puis « Ici on peut être soi » en 2024), pour affirmer que l'école est un **lieu de sécurité et de bien-être**.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR EN 2025-2026

- Déployer/renforcer la labellisation "Égalité+" dans les collèges/lycées volontaires
- **Outiller systématiquement** les équipes : diffusion du **Digipad**/mallette, intégration de ressources et d'exemples de séquences, repérage d'indicateurs de résultat
- Prévention structurée dans chaque établissement** : mention explicite de l'homophobie/transphobie dans le **règlement intérieur**, programmation d'actions éducatives (CVC, CVL, CESC), recours aux outils de mesure.
- **Formation de l'ensemble des personnels** à l'identification, la prise en charge des situations et la posture éducative.
- **Communication positive** : relayer la campagne « Ici on peut être soi », marquer la journée du **17 mai**, rendre visibles des modèles et schémas familiaux variés dans les enseignements et le CDI.

CALENDRIER

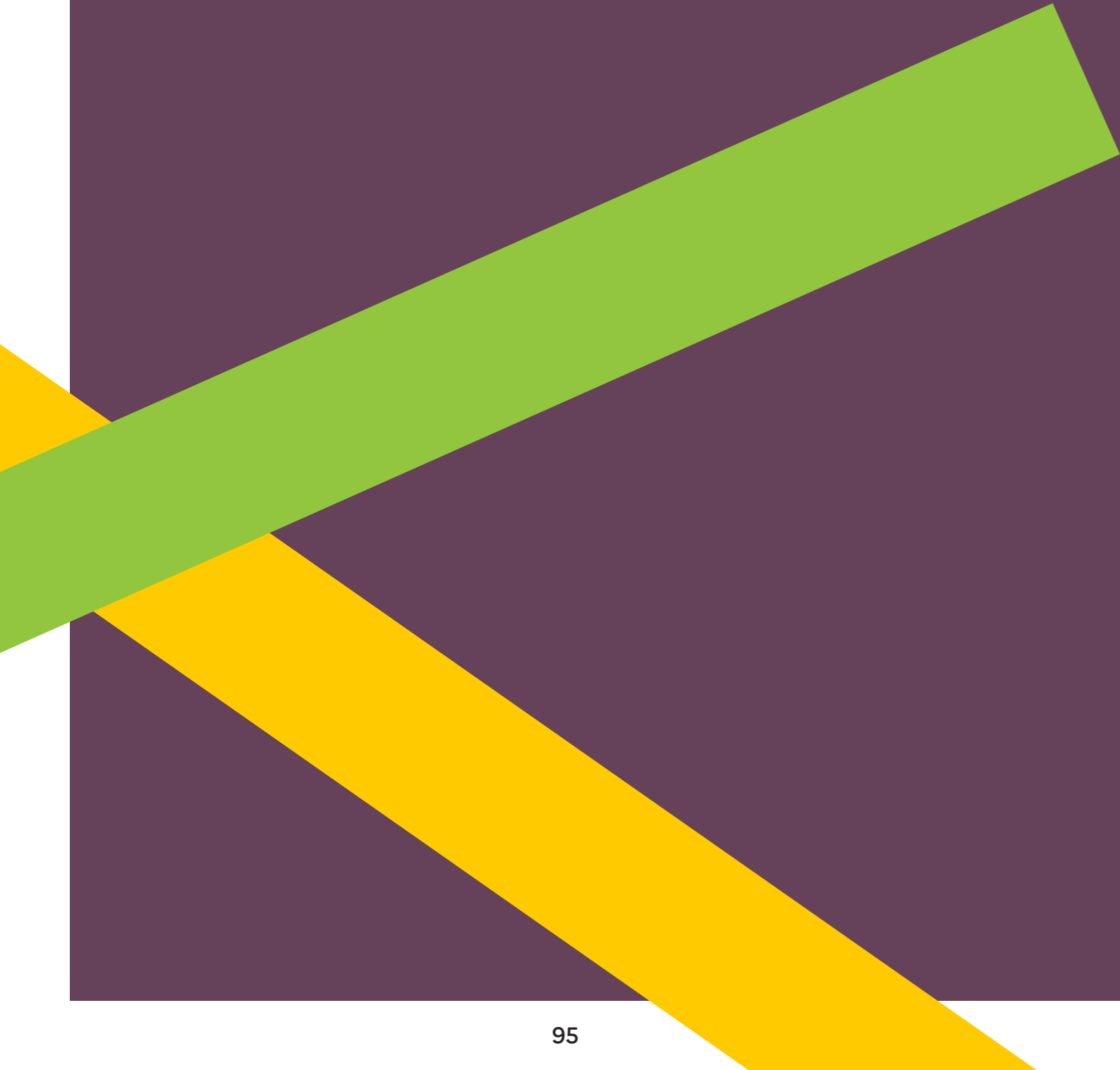
- **2025-2027** : label sur **3 ans** (déploiement 2025-2026, consolidation 2026-2027).
- **2025-2026** : auto-diagnostic → plan d'actions → formations → premiers audits ; temps fort **17 mai** (lutte contre les LGBTphobies).

EN QUELQUES MOTS

« Ici, on peut être soi » : une école sûre, inclusive, outillée — qui **prévient, accompagne, forme et valorise** les engagements.

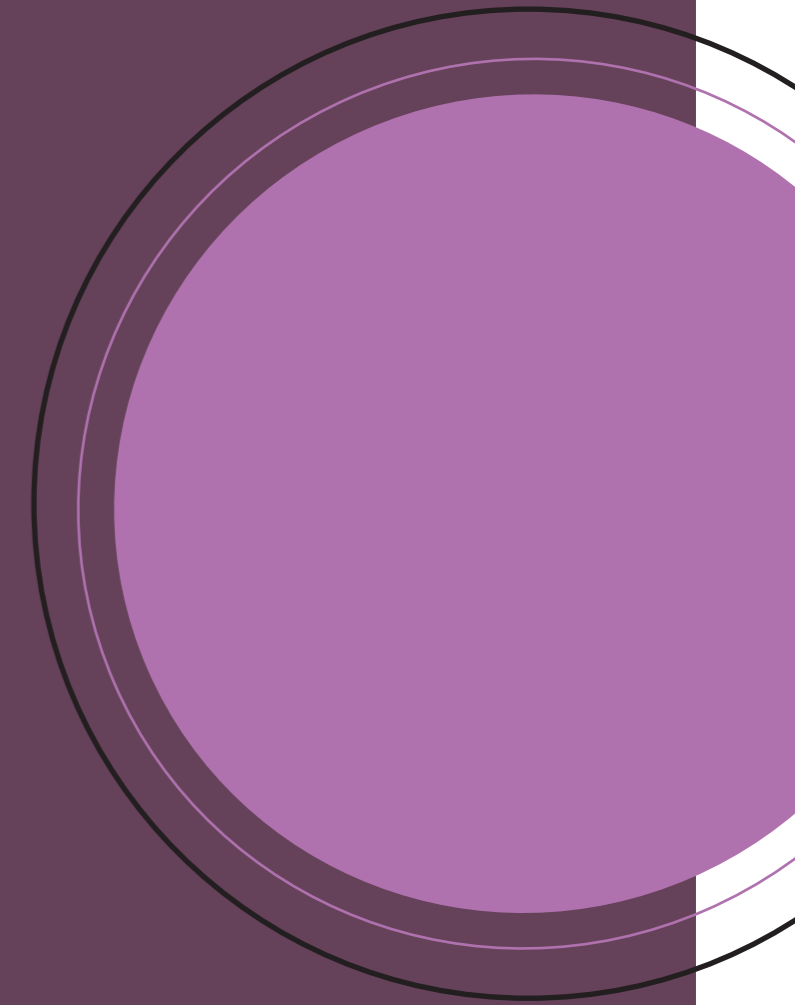
#ÉGALITÉFILLESGARÇONS
 #PARTENARIATSÉDUCATIFS
 #LABELÉGALITÉ+
 #MALLETTENUMÉRIQUE
 #POLITIQUEÉDUCATIVE
 #LGBTQIA+





PARTIE III

10. Consolider l'Égalité des chances dans tous les territoires



TER : accompagner tous les parcours

De quoi parle-t-on ?

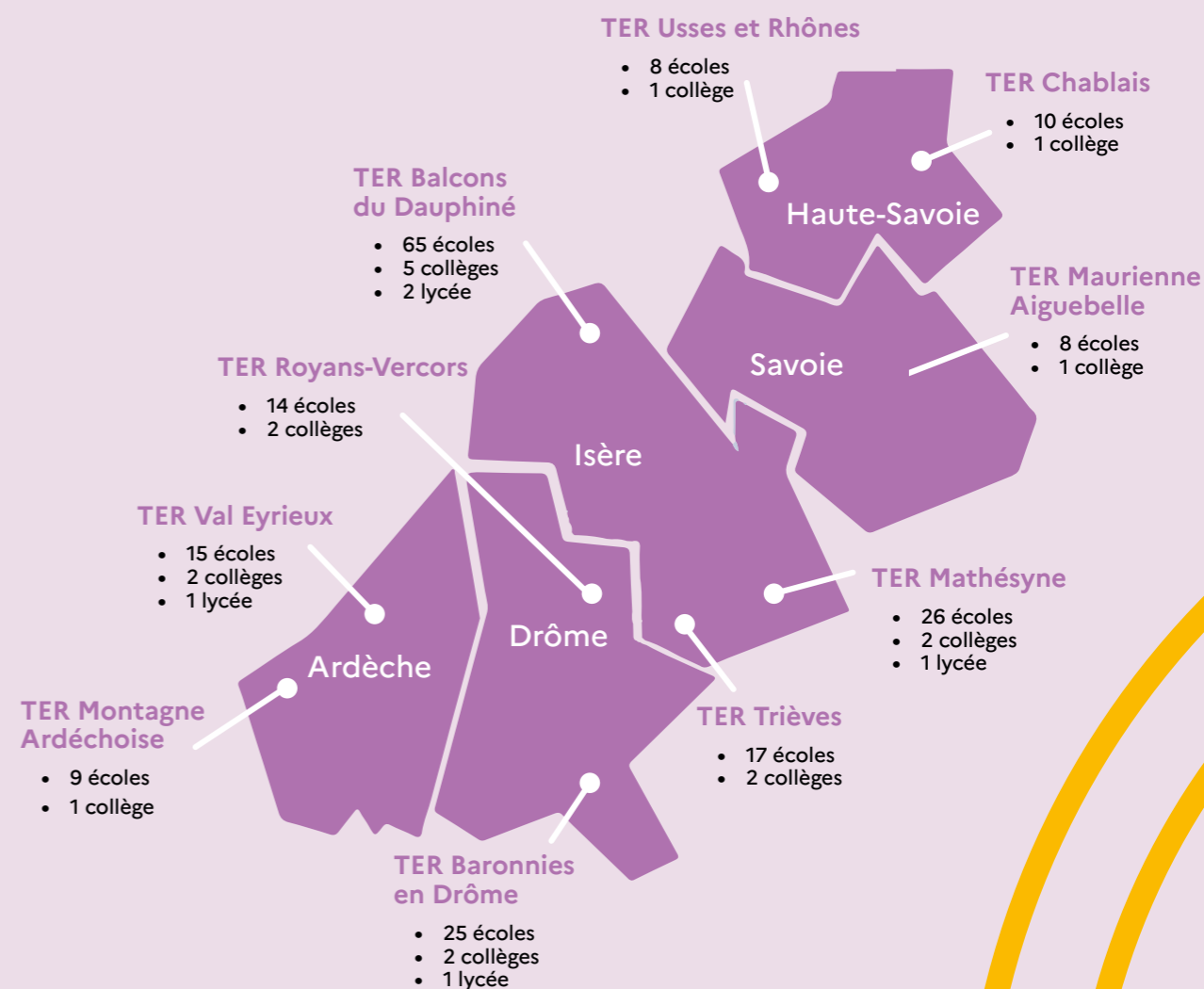
→ Les Territoires éducatifs ruraux constituent un réseau de coopérations autour de l'École comme point d'ancrage territorial, au service d'un **projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles, et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même**. Il s'agit de **fédérer l'ensemble des acteurs d'un territoire rural** au profit de la réussite des élèves sur les actions éducatives mais également lors du temps périphérique. En résumé, Le TER marque une ambition partagée par tous les acteurs.

TOUT SAVOIR SUR LES
MESURES NATIONALES



À RETENIR

→ Diagnostic établi sur les points forts et points faibles de chaque territoire afin de déterminer les moyens complémentaires pour une meilleure ouverture culturelle (résidence d'artistes), sportive (organisation d'un séjour sur un lieu avec bassin pour apprendre à nager).



CHIFFRES CLÉS

→ 10 TER labellisés sur l'ensemble du territoire académique.

→ Tous les départements concernés avec au moins un TER.

#RÉUSSITE
#MARQUEDAMBITIONPARTAGÉE
#ÉGALITÉDESCHANCES
#ISOLATIONGÉOGRAPHIQUE
#TER

10.1 CITÉS ÉDUCATIVES | Valence (Drôme) rejoint le réseau

De quoi parle-t-on ?

- Le dispositif national des Cités éducatives, initié en 2019, vise à créer une **alliance éducative locale** réunissant écoles, collectivités, associations, parents, services de l'État pour accompagner les jeunes de 0 à 25 ans dans les **Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)**.
- **Objectifs structurants :**
- conforter le rôle de l'école dans son environnement ;
 - assurer une continuité éducative entre les différents temps et espaces (scolaire, périscolaire, familial, culturel...);
- élargir les opportunités d'émancipation (culture, sport, citoyenneté, orientation...) pour réduire les inégalités.
- Pour l'académie de Grenoble :
- à la rentrée 2023-2024, 6 cités éducatives ;
 - environ **3,9 % des établissements publics** sont concernés, et la part d'élèves scolarisés dans ces dispositifs progresse (7,7 %).

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR EN 2025-2026

- **Extension nationale annoncée en mai 2025** : 40 nouvelles Cités éducatives labellisées pour les années 2025-2027.
- **Nouvelle cité éducative pour l'académie à Valence :**
- a Cité éducative de Valence labellisée le 26 mai 2025, prolongeant les actions de la Force d'Action Républicaine initiée en 2023 ;
 - quartiers du **Plan**, de **Fonbarlette** et du **Polygone**, avec des projets de prévention inscrits dans la durée ;
 - une **gouvernance partenariale locale** entre Éducation nationale, Ville, Préfecture, Conseil départemental, DRAC, CAF, et associations avec la co-construction d'un projet autour de trois axes stratégiques :
 - accompagnement éducatif et culturel ;
 - citoyenneté et engagement ;
 - création de conditions de réussite, notamment en matière de santé mentale.

CHIFFRES CLÉS

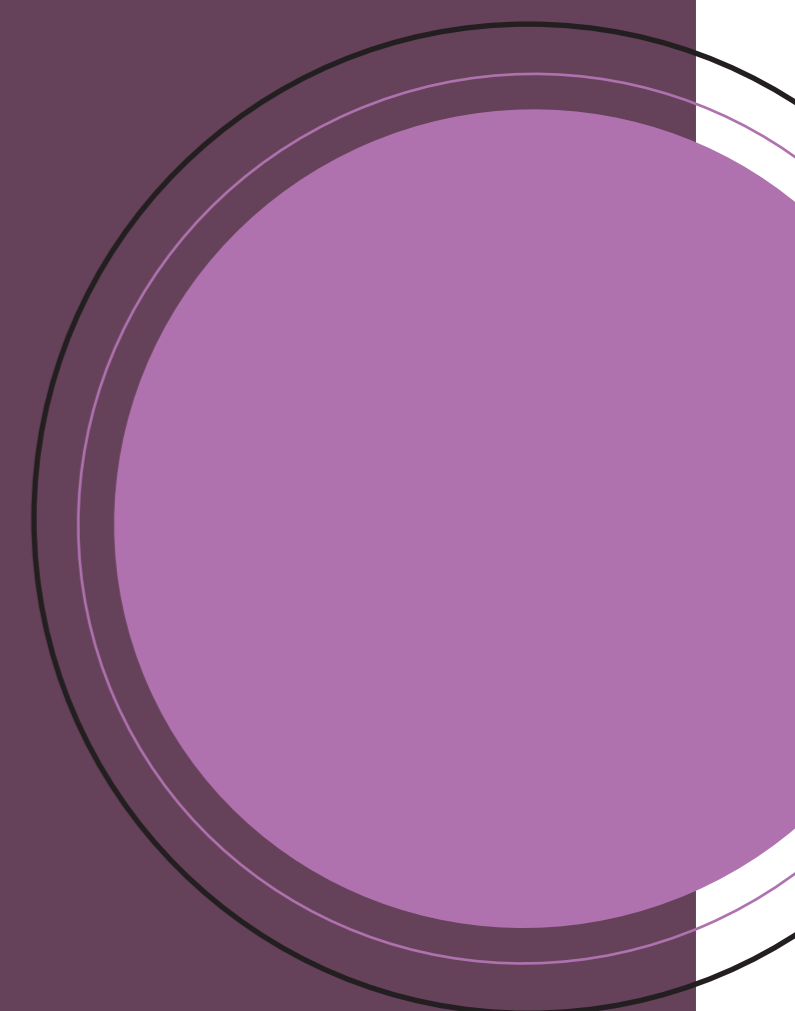
- Pour l'académie de Grenoble :
- À la rentrée 2024, 6 cités éducatives : 3 en Isère, 1 en Savoie, 2 en Haute-Savoie.
 - 107 établissements concernés.
 - Environ 8% des élèves scolarisés dans ce dispositif.

#CITOYENNETÉ
#COLLABORATIONVILLEPRÉFECTUREÉTAT
#ÉGALITÉDESCHANCES
#CITÉÉDUCATIVE
#VALEURSDELARÉPUBLIQUE
#SANTÉMENTALE

Académie de Grenoble
@acgrenoble

À Grenoble, le recteur a été accueilli dans la Cité éducative. Un territoire mobilisé pour accompagner chaque parcours éducatif, de la petite enfance à l'insertion professionnelle. Une gouvernance partagée au service des élèves. #CitéÉducative





PARTIE III

11. Les stages de 2nde : l'orientation en action

11. Les stages de 2nde : l'orientation en action

De quoi parle-t-on ?

- Depuis 2023, les **élèves de seconde générale et technologique** effectuent un stage obligatoire de 2 semaines en entreprise, association ou administration.
 - **Objectifs :**
 - favoriser l'ouverture professionnelle et la découverte des métiers ;
 - aider à l'orientation des lycéens ;
 - développer des compétences transversales : autonomie, communication, confiance.
 - Exemple : Émilie, élève de seconde au lycée Aristide Bergès (Seyssinet), a réalisé son stage au pôle communication du rectorat.
- **Activités :** revue de presse, interviews, rédaction d'articles, initiation aux réseaux sociaux, montage vidéo.
 - **Retours :** autonomie, intérêt pour les métiers de la communication et du journalisme, expérience « utile et agréable ».
 - Le stage est vécu comme une **expérience enrichissante** et un **levier d'orientation**.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR EN 2025-2026

- **Expérience formatrice :** ateliers CV, lettres de motivation, simulations d'entretiens.
- **Découverte concrète des métiers** via l'observation, la participation à des missions et des entretiens.
- **Autonomie progressive** des élèves, valorisation de leur rôle au sein des équipes.
- **Outil d'aide à l'orientation :** confirmer des intérêts, éliminer des pistes.

CHIFFRES CLÉS

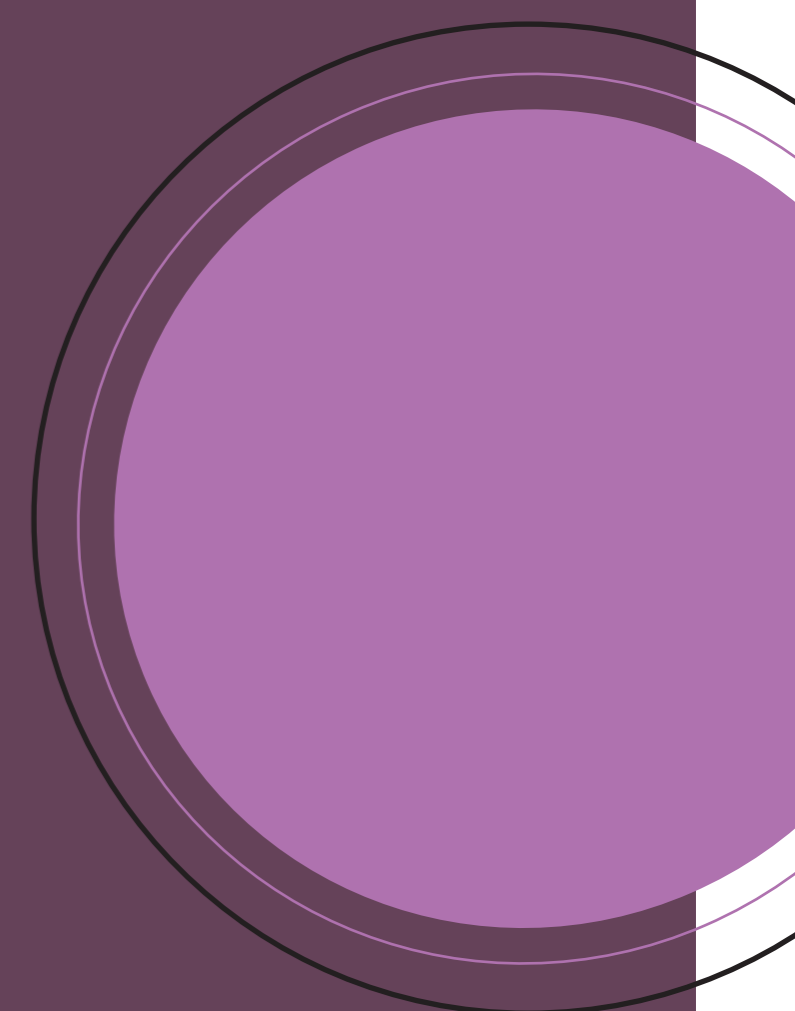
- **100 % des lycéens** de seconde concernés.
- Stage d'une durée de **2 semaines** en fin d'année scolaire.
- Plusieurs milliers de lycéens mobilisés dans l'académie de Grenoble chaque année.
- Mobilisation rectorat, DSDENS, établissements 2nd degré et Ecoles pour offrir des stages.



Stage de seconde : retour sur l'expérience d'une lycéenne au rectorat.
Redécouverte estivale d'une immersion dans le monde professionnel.
www1.ac-grenoble.fr/actualites/mon...
#ÉcoleEntreprise



#DECOUVERTE
#ORIENTATION
#EXPERIENCE
#AUTONOMIE
#COMPETENCES
#CONFIANCE
#AVENIR



PARTIE III

12. Transmettre les valeurs de la République pour former des citoyens

12.1 120 ans de la loi de 1905

De quoi parle-t-on ?

→ La loi du 9 décembre 1905, dite de séparation des Églises et de l'État, entrée en vigueur le 11 décembre 1905.

→ Une loi plus que jamais **d'actualité** dans les débats publics, garantissant cohésion sociale et fraternité.

→ Fondement :

- **liberté de conscience** (croire, ne pas croire, changer de croyance) ;
- **libre exercice des cultes**, dans le respect de l'ordre public ;
- **neutralité de l'État** → égalité en droit de tous les citoyens.

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR EN 2025-2026

→ Célébration des **120 ans** de la loi (9 et 11 décembre 2025).

→ Dans l'**académie de Grenoble** :

- journée éducative du 9 décembre → débats, productions d'élèves, projets pédagogiques ;
- mobilisation d'outils comme la **Charte de la laïcité à l'école**.

→ **Objectif** : faire réfléchir les élèves, de la primaire au lycée, sur la **liberté, l'égalité et la citoyenneté**.

CHIFFRES CLÉS

→ **120 ans** de la loi de séparation.

→ **1 journée éducative nationale** (9 décembre) mobilisée chaque année dans les écoles et établissements.

→ **Des dizaines de projets pédagogiques** conduits chaque année autour de la laïcité dans l'académie, qui donnent à voir leur compréhension et appropriation de ce principe constitutionnel.

#LIBERTE
#EGALITE
#NEUTRALITE
#CONSCIENCE
#CITOYENNETE
#COHESION
#LAICITE
#FRATERNITE

Académie de Grenoble
@acgrenoble

#JournéeDeLaLaïcité //

Nathalie Reveyaz, référente académique Laïcité et valeurs de la République nous explique ce qu'est la journée nationale de la #Laïcité à l'École.

« L'importance de la laïcité dans l'école pour favoriser les savoirs » 📖

#ValeursDeLaRepublique



12.2 Le nouveau programme EMC : Nathalie Reveyaz, IA-IPR HG nous en parle

De quoi parle-t-on ?

→ Le nouveau programme d'Enseignement moral et civique (EMC) du CP à la terminale, est entré en vigueur à la rentrée 2024. Il est déployé progressivement selon les niveaux (école, collège, lycée général/techno et lycée pro). Il fixe un référentiel de connaissances, valeurs, attitudes et compétences citoyennes, et favorise des démarches actives (débat, argumentation, esprit critique).

→ D'un calendrier national de mise en œuvre avec en 2025-2026 les classes de CE1, CM2, 4e, 1re G/T, 1re pro et 2e année CAP).

→ Côté académie de Grenoble : accompagnement par l'IA-IPR (ressources locales, journées de l'inspection, livrets d'accompagnement 5e/2de, mutualisation EMC-EMI), pour aider à construire des séquences de débat, outiller l'évaluation et partager des démarches.

TOUT SAVOIR SUR LES
MESURES NATIONALES



À RETENIR EN 2025-2026

→ Mise en œuvre aux niveaux prévus par le calendrier (CE1/CM2, 4e, 1re G/T, 1re pro, 2e année CAP) et diffusion des ressources locales (livrets 5e/2de, supports des journées de l'inspection) dans les établissements du territoire.

→ Ancrer le débat citoyen en classe (dilemmes, débats réglés, discussion argumentée), avec des grilles communes d'observation/évaluation pour suivre participation, qualité de l'argumentation, appropriation des notions.

→ Articuler EMC-EMI (éducation aux médias et à l'information) : esprit critique, infox, usages des réseaux sociaux, laïcité/valeurs) et projets pluridisciplinaires (HG-EMC/documentation), avec mise en partage sur les espaces académiques.

→ Former et mutualiser : poursuite des journées de l'inspection, partage de scénarios de mise en œuvre.

CALENDRIER

→ 2015 : création de l'EMC au collège.

→ 2019 : création de l'EMC au lycée

→ 2024 : nouveaux programmes EMC dans une continuité du CP jusqu'à la terminale (générale, technologique et professionnelle).

→ Calendrier de mise en œuvre :

- 2024-2025 : CP, CM1, 5e, 2de GT, 2de pro, 1re année CAP ;
- 2025-2026 : CE1, CM2, 4e, 1re G/T, 1re pro, 2e année CAP ;
- 2026-2027 : CE2, 6e, 3e, Terminales G/T & pro.

CHIFFRES CLÉS

→ Lycée G/T : 18 h annuelles d'EMC en 1re et Terminale

→ Collège : EMC intégré au bloc Histoire-Géographie-EMC (½ h par semaine).

EN QUELQUES MOTS

EMC 2024 : une progression CP-terminale centrée sur le débat, l'esprit critique et les valeurs de la République.

12.3 KESAKO | La parole aux élèves élus

De quoi parle-t-on ?

→ **CAVL – Conseil académique de la vie lycéenne** : instance de représentation des lycéens au niveau académique, composée d'élus issus des CVL des lycées. Sous l'autorité du recteur le CAVL porte la voix des lycéens, propose des avis et projets sur la vie lycéenne (climat scolaire, engagement, prévention, égalité, développement durable) et anime un réseau d'élèves engagés en lien avec les établissements (CVL/MDL) et les équipes.

→ **Bilan de la 1ère année de mandature** : trois commissions (développement durable, égalité, bien-être) qui convergent vers un objectif commun : **le bien-être au lycée**.

→ Création d'un « **livret de l'élève engagé** » : repères (LGBT-phobies, harcèlement...) + **outils pratiques** pour mener des actions au sein des lycées.

- Une **ingénierie d'engagement unifiée** :
- **formation commune à tous les élèves engagés** (CVL, MDL, éco- délégués, ambassadeurs pHARe, Sentinelles du bien-être, volontaires...), co-portée par les **référents adultes** (vie lycéenne/ CPE, égalité, harcèlement, EMI, culture, etc.) ;
 - **modules spécifiques selon la mission de chacun** ;
 - objectif : **mutualiser les compétences, coordonner les actions**.



À RETENIR EN 2025-2026

→ **Expérimenter** dans les lycées volontaires le parcours **formation commune + modules**, avec diffusion du **livret de l'élève engagé**.

→ **Gouvernance & accompagnement** : appui des référents (CPE, égalité, harcèlement, EMI...), articulation **CVL-MDL** pour la mise en œuvre de projets.

→ **Réseau académique** : partager les productions du CAVL, **mutualiser les retours d'expérience** et outiller les établissements.

→ **Visibilité** : communication par les canaux académiques (CAVL), **semaine de l'engagement**, accès simple aux ressources (réseaux sociaux, kits).

CALENDRIER

→ **Élections CAVL 2024-2026** : scrutin organisé en décembre 2024

→ **Réunions plénières** : 3 réunions en 2024-2025

→ **Mandat deux ans**

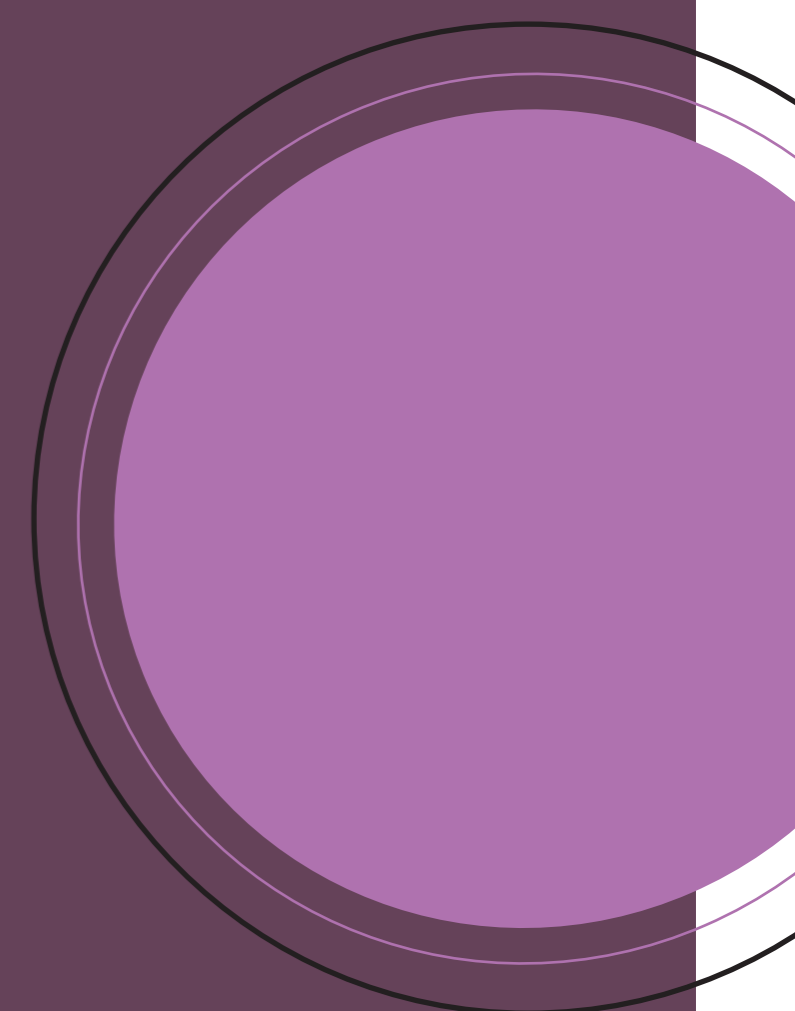
#PROJETSLYCÉENS
#ÉLÈVE ENGAGÉ
 #PARTICIPATION
#ÉCO-DÉLÉGUÉS
 #LGBT-PHOBIE
#ENGAGEMENT
 #CITOYENNETE
 #CAVL-CVL

Académie de Grenoble @acgrenoble · Mar 27
 Les élèves élus au **#CAVL** ont chaleureusement accueilli le recteur pour sa première présidence. L'occasion d'échanger sur les travaux des commissions, le dernier **#CNVL** et les projets en cours. Une belle illustration de l'engagement lycéen.



Ministère Éducation nationale and 5 others

3 12 666



PARTIE III

13. Promouvoir la pratique du sport à l'école

13.1 Le label «Génération 2030» développer une culture alpine responsable et accessibles à tous

De quoi parle-t-on ?

→ Du label "Génération 2030", qui prend le relais de "Génération 2024" pour ancrer durablement le sport et les valeurs olympiques/paralympiques à l'école, du primaire à l'université. Le label vise à développer la pratique pour tous, construire une culture sportive, diversifier les lieux de pratique, promouvoir la santé par l'activité physique et accompagner les élèves sportifs de haut niveau.

→ Ancrage "montagne" propre au territoire : développer une culture alpine responsable (sécurité, biodiversité, adaptation au changement climatique, gestion de l'enneigement)

→ D'un axe inclusion/parasport : rendre les pratiques accessibles à tous (handicap, sport adapté/parasport), sensibiliser aux enjeux de santé et d'égalité

→ D'outils concrets : 30 minutes d'activité physique quotidienne au 1er degré, tests 6ème pour adapter l'EPS, chartes éco-responsables (réduction des déchets, ré-usage du matériel, mobilités douces pour les sorties et rencontres).

TOUT SAVOIR SUR LES MESURES NATIONALES



À RETENIR EN 2025-2026

→ Élargir/renouveler le label "Génération 2030" dans un maximum d'écoles/établissements ; rythmer l'année par la Journée Nationale du Sport Scolaire, la Semaine olympique & paralympique et la Journée olympique comme leviers de projets.

→ Opérationnaliser l'axe "montagne durable" : cycles et sorties éco-responsables (APPN, ski raisonné), partenariats avec collectivités/parcs/associations, sensibilisation climat-risques-biodiversité, découverte des métiers de la montagne avec une approche durable (voie professionnelle).

→ Généraliser les pratiques inclusives (parasport, accessibilité des installations) et l'éducation à la santé par le sport ; poursuivre les 30 minutes d'activité physique quotidienne au 1er degré.

→ Mettre en œuvre les tests 6ème : passation, lecture des résultats, adaptation des contenus d'EPS et suivi de la condition physique des élèves.

→ Pilotage/partenariats : consolider les coopérations avec UNSS/USEP/UGSEL et les collectivités, mutualiser les ressources académiques EPS et les retours d'expérience des équipes.

CHIFFRES CLÉS

→ 2030 : Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver en France.

→ Plusieurs dizaines d'établissements labellisés Génération 2024 → 2030 dans l'académie.

→ Plus de 100 sections sportives scolaires sur le territoire académique.

→ 30 à 60 heures/an de projets sportifs pour les élèves dans les établissements labellisés.



#2030
 #MONTAGNE
 #BIODIVERSITE
 #INCLUSION
 #SECURITE
 #EPS
 #MOBILITESDOUCES



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

7 place Bir-Hakeim 38000 Grenoble

Dossier de presse de rentrée
2025-2026

<https://www1.ac-grenoble.fr/>

